

+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

- + HÔTEL DIEU
- + INSTITUT CURIE
- + INSTITUT MONTSOURIS
- + NECKER ENFANTS MALADES
- + SAINTE ANNE
- + SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du lundi 12 septembre 2011

Membres du conseil

- > Etaient présents: AGOPIANTZ Mikaël, AUER Jana, BAYLE Arnaud, BERCHE Patrick, BERTHERAT Jérôme, BETHOUX Jean-Pierre, BOMMIER Côme, CHAPRON Charles, CHASSANIOL Jean-Luc, CHAUSSADE Stanislas, de DANNE Anne, de POUVOURVILLE Gérard, DE WILDE Pascal, DESNOS Michel, DIEBOLT Jean-Michel, DO CAO Nhan Jérémy, DONNADIEU Stéphane, DUPAGNE Charles, ELESSA Dikélélé, EPELBAUM Jacques, GAILLARD Raphaël, GILBERG Serge, GREGORY Thomas, HERNANDEZ Isabelle, HORELLOU Marie-Hélène, HOUSSET Martin, JACQUES Thibaut, KHEMILI Mohamed, LE JEUNNE Claire, LEGMANN Paul, LORTHOLARY Olivier, MEGNIEN Jean-Louis, MIRA Jean-Paul, NGUYEN Françoise, POIRAUDEAU Serge, POURRIAT Jean-Louis, RONY Louis, SANCHEZ Olivier, WEILL Bernard.
- > Etaient excusés: ATGER Katherine, BOSSER Laureline, BOUDJEMLINE Younès, BOUYSSOU Isabelle, CARLI Pierre, CREMIEUX François, DANIS Marie-Paule, DOUARD Richard, DOZ François, DUPIN Nicolas, ELIASZEWICZ Muriel, FABIANI Jean-Noël, FAUVEAU Véronique, FERRAND Isabelle, FISCHER Alain, FRIDMAN Hervé, FRIEDLANDER Gérard, FROISSART Marc, GAUTHIER Nicolas, GOULET Olivier, GUILLEVIN Loïc, HAYNES William, HURE Catherine, JEANJEAN Nicolas, JEAN-LOUIS Elisabeth, JEUNEMAITRE Xavier, KELLY Paul, MEYER Philippe, MIHOUBI BOUDRAI Nadia, RAYMOND Josette, ROCHA Benedita.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL DE FACULTE

Les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du 16 juin 2011.

2- INFORMATIONS DU DOYEN

> Calendrier prévisionnel

Conseils pléniers (salle du conseil) – 17h/19h30 lundi 14 novembre 2011

Auditions (salle du conseil + salle pédagogie + salle Bouin) <u>Audition des PU-PH nommés 2008</u> jeudi 24 novembre 2011 – 8h / 18h

> Résultats ECN

La Faculté est classée première cette année sur le plan national, Paris 6 arrive 5^e et PIFO, 8^e. Répartition de nos étudiants par quartiles :

24 % sont dans les 1000 premiers 40 % 2000 premiers 57 % 3000 premiers

70 % 4000 premiers, sur environ 8000 étudiants.

Le doyen adresse ses remerciements et félicitations aux étudiants, aux enseignants, à Claire LE JEUNNE, Serge POIRAUDEAU, et à tous les participants aux enseignements et aux Conférences Paris Descartes.

> Classement de Shanghaï

La Faculté de médecine est classée 1^{re} des facultés de santé françaises et 41^e au classement général.

> PAES

D'après les statistiques, à l'issue du concours 2011, 48 % des étudiants classés médecine ont un bac S mention TB, 34 % la mention B.

Ment	tion Ba	ıC				
AB		Р	В	TB	Inconnu	Total
			1	3		4
			1			1
	2	1	2	5	1	11
	4		3	3		10
			2	3		5
	43	8	112	156	3	322
	49	9	121	170	4	353
13	3,88%	2,55%	34,28%	48,16%	1,13%	

Nb PAES+PCEM1	Total
Primant	144
Doublant	196
Triplant	13
Total	353

	Nb années PAES+PCEM1					
Sexe	primant Doublant Triplant Total					
F	79	93	7	179		
M	65	103	6	174		
Total	144	196	13	353		

> Participation des étudiants

Les délégués étudiants ont remis, il y a quelques jours, au Doyen un document fixant les règles de leur participation aux commissions de passages et jury de validations.

Patrick BERCHE rejette cette demande avec fermeté : il n'est pas envisageable que les étudiants siègent dans de tels jurys ; les dossiers traités dans les commissions sont surtout des demandes de <u>dérogations</u>, que le Doyen accorde ou non, après avoir recueilli l'avis desdites commissions.

Il est convenu que les représentants étudiants peuvent, avant la commission, attirer l'attention de ses membres sur des situations particulières – problèmes familiaux et/ou de santé – que pourraient ne pas connaître l'administration et/ou les enseignants et qui peuvent éclairer sur les difficultés rencontrées.

> Stages hospitaliers

Il est rappelé aux étudiants que les stages hospitaliers doivent être effectués dans des disciplines différentes et qu'il n'est pas acceptable de déroger à cette règle. La même situation se rencontre pour des choix de gardes non diversifiées.

Laurent SALOMON est missionné pour mettre au point un logiciel afin d'interdire ce détournement de la règle.

La scolarité éprouve de grandes difficultés à recueillir les validations de stages et gardes, via e-cast.

La commission de pédagogie a décidé d'arrêter le principe de pénalité de 16 gardes pour un stage non validé et a remplacé cette disposition par l'obligation d'effectuer le stage d'été à plein temps.

Enfin, le Doyen attire l'attention des étudiants de DCEM4 sur des cas d'interruption du stage de superexterne après les résultats des ECN. La sanction immédiate sera la dévalidation de l'année, même pour des étudiants bien classés.

> Doublement D4

Pour cette année encore, la commission s'est réunie autour des demandes de redoublement de D4 et a pris ses décisions d'autorisations ou de refus de la demande, après une analyse au cas par cas du cursus de l'étudiant et de sa place aux ECN. Des statistiques effectuées sur les deux années précédentes montrent qu'en moyenne, un étudiant peut obtenir un gain d'environ 1500 places. A contrario, on rencontre d'assez nombreux cas de recul dans la liste de classement (environ 25% de demandes acceptées).

Le décret 2011-954 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions relatives au 3^e cycle des études médicales, et pour lequel l'arrêté d'application n'est pas encore paru, prévoit que : Les étudiants ayant validé le 2^{ème} cycle des études « au plus tard à la date de délibération des ECN »,

Les étudiants ayant validé le 2^{eme} cycle des études « au plus tard à la date de délibération des ECN », <u>c'est-à-dire début juillet</u> peuvent se présenter aux ECN, une première fois. Un étudiant peut bénéficier d'une seconde chance en tant qu'interne.

Les candidats peuvent demander à le passer une seconde fois l'année universitaire suivante, à titre dérogatoire et exceptionnel. Une commission sera réglementairement instituée et un numerus clausus fixé. Cette commission déterminera les formations pratiques ainsi que les enseignements théoriques que les candidats peuvent suivre, en tant qu'auditeur.

Ces étudiants ayant validés le DCEM4 ne pourront donc se ré-inscrire, ils auront un statut d'auditeur, en cours de définition au Ministère (statut vis-à-vis des hôpitaux, rémunérations, protection sociale etc.)

Le redoublement de D4, lui, interviendra en cas de non validation des épreuves facultaires, des enseignements théoriques et stages déjà effectués, avant les épreuves des ECN.

> Médecine générale

Nous avons obtenu un 2^e poste de professeur titulaire pour Philippe JAURY. Le Doyen en demandera un 3^e.

Les effectifs sont donc maintenant les suivants :

PU, 2 titulaires

PU-A, 5

MCU, 3

CCA, 3

> Passerelles

Médecin Manager – Il est possible que cette passerelle soit suspendue cette année. Les difficultés de l'industrie pharmaceutique et une diminution importante du mécénat entraînent de sérieux problèmes de financement des étudiants de ce cursus. Ainsi, la 1^{re} année, 4 bourses ont été obtenues, 3 bourses la 2^e année et 2 la 3^e année. Cette année blanche permettrait de chercher des sponsors. Par ailleurs, le recrutement se fait actuellement auprès d'étudiants de P2/D1 et ce cursus aurait une meilleure lisibilité, pour les mécènes, s'il concernait les étudiants jusqu'au 3^e cycle.

Médecine Humanités – Ce cursus, qui prend la forme d'un diplôme inter-universitaire en 2 ans, entre notre faculté et Paris 3 – Sorbonne nouvelle se met en place dès cette rentrée. La sélection des étudiants se fera le 6 octobre pour un début des cours au 10 octobre.

Plus d'information sur http://www.medecine.univ-paris5.fr/spip.php?article8760

> Idex

L'Idex prévoit une subvention de 30 à 40 millions d'Euros par PRES. Axel KAHN a annoncé une fusion des établissements du PRES à 4 ans. Un collegium des Doyens des 3 facultés de médecine s'est mis en place.

> Elections

Des élections au CA, CEVU, CS auront lieu le 22 novembre, avec une journée de vote supplémentaire pour les étudiants le 21.

Les élections du Président se tiendront le 20 décembre. Actuellement, il y aurait deux candidats : François DARDEL de la pharmacie et Christian BOITARD de médecine.

3- REVISION DES EFFECTIFS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES 2012

Paul LEGMANN présente les propositions de la commission des effectifs.

> Demandes de postes de MCU-PH

Nous disposons de 12 postes pour 16 candidats dont 13 ont été classés par la commission des effectifs, des promotions étant susceptibles de libérer un poste supplémentaire.

Le Doyen soumet au vote du Conseil la proposition, suivant le classement effectué en conseil restreint, des demandes d'emplois de MCU-PH au titre de l'année 2012 :

1/ ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION Service anesthésie-réanimation chirurgicale pôle réanimation, urgences – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte le développement des secteurs de réanimation chirurgicale et de la gestion péri opératoire des patients atteints de pathologie tumorale. Les objectifs de recherche consistent en la mise en place de travaux sur la compréhension des interactions entre anesthésie, cancer et système immunitaire.

Le projet d'enseignement repose sur la mise en place d'une plate forme de simulation médicale hospitalière multi et transdisciplinaire permettant d'assurer la formation initiale spécialisée et continue des professionnels de santé.

<u>2/ THERAPEUTIQUE</u> Centre de diagnostic, pôle urgences, proximité et prévention – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Hôtel-Dieu, concours de type 2

Le projet hospitalier concerne la file active de patients VIH avec le regroupement de plusieurs consultants spécialistes du VIH de façon à améliorer la fluidité de cette prise en charge avec une ouverture de la consultation aux urgences et au dépistage. Le projet comprend la mise en place d'une hospitalisation de jour innovante, adaptée reposant sur la structure existante à l'Hôtel-Dieu.

Le projet universitaire consiste à renforcer l'enseignement portant sur l'infection par le VIH sur ses aspects thérapeutiques en s'appuyant sur une prise en charge ambulatoire. Dans le cadre de la recherche, la structuration de la file active, la mise en place d'une bibliothèque permettra d'améliorer la performance en recherche clinique. Des thèmes concernent l'étude du réservoir viral, l'étude des complications et de la comorbidité de l'infection par le VIH et des anti rétroviraux.

<u>3/ BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE</u> Service bactériologie, virologie, parasitologie et hygiène, pôle biologie et produits de santé – Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier comprend la lutte contre les infections nosocomiales, le diagnostic anténatal pour la recherche d'infection materno-fœtale à CMV, le développement des diagnostics des infections gastro-intestinales par biologie moléculaire.

Le projet de recherche comprend l'infection congénitale à cytomégalovirus avec la recherche des facteurs de risque d'atteinte fœtale.

Le projet d'enseignement intègre pour la virologie, la formation médicale continue, l'organisation d'un diplôme universitaire de microbiologie clinique.

<u>4/ GASTROENTEROLOGIE-HEPATOLOGIE</u> Service d'hépato-gastroentérologie-endoscopies pôle cancérologie – Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte l'étude de la maladie cœliaque, des maladies inflammatoires chroniques intestinales, des entéropathies auto immunes liées au déficit immunitaire des lymphomes digestifs, avec une activité de recherche reposant sur l'étude des manifestations digestives et hépatiques au cours des hypo gamma globulinémie primitives, la création du réseau national lymphocoeliaque, le développement de stratégies thérapeutiques dans le traitement des lymphomes de bas grade associés à la maladie cœliaque.

L'activité d'enseignement comprend le P1-P2, le D.E.S, des D.U et D.I.U.

<u>5/ HEMATOLOGIE</u> U.F. hématologie clinique, pôle médecine – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 1

Le projet comprend la prise en charge de lits de soins intensifs d'hématologie, des lymphomes agressifs avec auto greffe, l'amélioration des réseaux de soins au sein de l'hôpital, myélome et rhumatologie, lymphome et dermatologie et au sein du GHU les allogreffes avec Necker.

Les activités de recherche sont réalisées dans l'unité INSERM U1016 de l'Institut Cochin, la thématique concerne signalisation et métabolisme dans les leucémies aigues myéloïde.

<u>6/ GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE</u> service de chirurgie gynécologique, pôle cancérologie – Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte le développement de l'activité chirurgicale en cancérologie-sénologique et gynécologique pelvienne, la chirurgie supra radicale du cancer de l'ovaire la chirurgie robotique, le développement d'un centre de traitement des cancers de la femme.

L'activité de recherche recouvre l'activité de recherche clinique, le dépistage et le suivi des femmes ayant un syndrome de Lynch, la préservation du drainage lymphatique du membre inférieur lors des curages pelviens.

La recherche translationelle repose sur l'identification des bios marqueurs ayant une valeur pronostic dans les cancers ovariens avancés, l'étude du rôle des polluants dans la chirurgie de métastases du cancer du sein.

Les activités d'enseignement comprennent les PCEM, DCEM, DES, le DU d'oncologie gynécologique et mammaire, le DU de ménopause.

<u>7/ CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE</u> service d'orthopédie traumatologie B, pôle ostéo-articulaire – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 1

Le projet hospitalier concerne l'utilisation des prothèses sans ciment pour les arthroplasties de première intention et les reconstructions de la hanche et du genou, l'utilisation de matériaux nouveaux, le métal poreux, une approche multidisciplinaire de la résection ou reconstruction des sarcomes osseux et des parties molles.

Le projet de recherche comporte la mise en place d'un système de surveillance de la qualité d'implantation des prothèses totales de hanche, d'indicateurs de qualité des arthroplasties de la hanche et du genou.

L'enseignement comprend des cours pour les internes et les CCA, pour arthroplastie de la hanche et du genou, la mesure de la courbe d'apprentissage des chefs de clinique.

<u>8/ MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION</u> service rééducation, réadaptation de l'appareil locomoteur et des pathologies du rachis, pôle ostéo-articulaire – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 1

Le projet hospitalier comprend la mise au point d'outils de diagnostic et d'évaluation du handicap et du traitement physique des pathologies ostéo-articulaires des membres supérieurs.

Le projet de recherche fondamentale, repose sur le thème du développement de l'analyse cinématique tridimensionnelle de l'épaule saine et pathologique, avec l'analyse des différentes positions et orientations en 3D des prothèses de l'épaule en statique et en simulation.

L'enseignement comporte le pôle 3, module 4, plusieurs D.U, l'enseignement en D.E.S, M2, D.U, un enseignement international.

<u>9/ BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE</u> Service bactériologie, virologie, parasitologie et hygiène, pôle biologie et produits de santé – Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier comprend l'utilisation de la technologie spectrométrie de masse de type MALDI-TOF avec mise au point et développement dans un laboratoire de microbiologie avec l'identification des micro organismes, des mycobactéries, l'étude des souches de *Neisseria meningitis*.

Le projet de recherche comporte la compréhension des mécanismes permettant à une bactérie commensale de devenir pathogène. Le modèle utilisé : *Nesseiria meningitidis*

10/ PEDIATRIE Service de réanimation polyvalente pédiatrique, pôle réanimations, urgences, anesthésie – Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier se développe autour du secteur de la néonatologie de l'hôpital Necker en collaboration avec les autres spécialités du site, chirurgie viscérale, neurochirurgie, en vue de l'ouverture du futur service de néonatologie de Necker-Enfants Malades.

Le projet pédagogique repose sur une participation aux enseignements de pédiatrie, de nutrition et de sémiologie.

Le projet de recherche fondamentale concerne l'étude des facteurs périnataux influençant le développement rétinien. Ces travaux sont effectués dans le cadre d'un contrat d'interface INSERM.

Le projet de recherche clinique, concerne l'étude de l'implication des médiateurs du stress micro oxydant.

<u>11/ GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE</u> service de gynécologie obstétrique 1, pôle périnatalogie, périconceptologie et gynécologie – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 1

Le projet hospitalier a pour objectif de sénioriser la prise en charge clinique des grossesses à haut risque au sein de la future maternité, avec une évaluation des pratiques permettant de diminuer les taux de césarienne et d'extraction instrumentale.

Le projet de recherche concerne le développement de la recherche en épidémiologie et santé publique pour la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement chez les femmes à bas risque obstétrical. Le projet d'enseignement consiste à développer l'approche de l'enseignement par la simulation en obstétrique en collaboration avec le laboratoire l-Lumens.

<u>12/ PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE</u> Centre d'investigations cliniques, pôle imagerie – Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou concours de type 1

Le projet hospitalier concerne le développement des méthodes d'investigation cliniques dans l'UF de pharmacologie clinique de l'HEGP de façon à élargir le champ d'intervention du CIC pluri thématiques auprès des cliniciens de l'HEGP, avec une recherche sur les cohortes.

Le projet de recherche sera conduit au sein du CIC en collaboration avec l'URC, et la mise en place du plateau d'exploration des artères de petit calibre, l'étude de l'impact du remodelage artériel sur le pronostic vital cardio-vasculaire et sur la mortalité de la population générale.

13/ PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE service de pharmacologie clinique, pôle biologie, pharmacie, pathologie – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 2

Le projet hospitalier concerne le développement de projets de recherche translationelle au sein de l'URC (site Cochin – Necker) responsable de la biologie de transfert. L'étude pharmacogénétique comprend l'étude des effets indésirables des différents traitements avec recherche de facteurs génétiques prédictifs de variabilité de la réponse. Ce projet se fait avec les services cliniques, sur une plate forme unique de dosage du médicament du bâtiment Jean Dausset.

L'activité de recherche est centrée sur l'étude des facteurs de variabilité de réponse aux médicaments : étude de la modulation de l'activité de l'expression des transporteurs membranaires par différents facteurs.

L'activité d'enseignement est dispensée en pharmacologie en P2, M1, M2.

> Demandes de postes de PU-PH

Nous disposons de 17 postes pour 27 candidats.

Le Doyen soumet au vote du Conseil la proposition, suivant le classement effectué en conseil restreint, des demandes d'emplois de PU-PH au titre de l'année 2011, dans l'attente du vote de la CME de l'APHP et l'arbitrage éventuel du Ministère :

1. <u>ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES</u>, service d'anatomie pathologique, Centre hospitalier Sainte-Anne (par convention), concours de type 2

Le projet hospitalier concerne les études histologiques et moléculaires de l'activité de neuropathologie de l'hôpital Sainte-Anne avec une interaction forte avec les disciplines cliniques. Le projet consiste à développer un département de neuropathologie moléculaire avec une large gamme de neuropathologie bioptique du système nerveux central et périphérique y compris les muscles striés. Les techniques diagnostiques de microscopie optique et électronique seront développées, ainsi que les recherches génétiques les plus modernes en mettant l'accent sur les tumeurs du cerveau de l'enfant et les maladies neuropathologiques associées à l'épilepsie.

Pour l'enseignement et la formation des étudiants, la formation se déroulera au sein du service et à la faculté dans le cadre des premiers et seconds cycles.

Le projet de recherche concerne l'identification des fonctions tissulaires spécifiques aux récepteurs d'interféron et le rôle spécifique aux cellules du facteur de transcription NF-κB de ses modulateurs NEMO, IKK1 et IKK2 de manière sélective dans les astrocytes, les neurones ou les oligodendrocytes dans différents modèles de souris de maladies inflammatoires du système nerveux central.

2/ ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES service d'anatomo-pathologie, pôle biologie et produits de santé – Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier recouvre le secteur de pathologie rénale, rein natif et rein transplanté dans le cadre des transplantations pédiatriques intestinales, hépatiques et cardiaques. Le but est de développer de nouveaux outils diagnostiques anatomo-pathologiques.

Le projet universitaire comprend l'étude de la transplantation et notamment la dysfonction du greffon dans le cadre d'une approche multidisciplinaire et translationnelle.

Les axes de recherche concernent la validation de biomarqueurs tissulaires et périphériques de la dysfonction aigue et chronique du greffon, la compréhension des mécanismes du rejet et de la fibrogénèse. Un axe de recherche est centré sur la pathologie rénale.

Le projet pédagogique concerne le premier et le deuxième cycle, le DES d'anatomo-pathologie et plusieurs participations à des masters.

<u>3/ RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE</u> service de radiologie B, pôle imagerie – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Cochin, concours de type 1

Le projet hospitalier concerne l'imagerie des tumeurs et des métastases osseuses, du rachis, la radiologie interventionnelle de l'appareil locomoteur.

Le projet universitaire repose sur l'imagerie morphologique et fonctionnelle de l'appareil locomoteur, la caractérisation, le bilan d'extension et le traitement percutané des tumeurs osseuses ainsi que l'imagerie avancée et quantifiée des rhumatismes inflammatoires.

Les projets de recherche concernent des techniques innovantes en imagerie diagnostique et interventionnelle du rachis.

<u>4/ CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE</u> service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, pôle cancérologie – Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte une activité de chirurgie reconstructrice essentiellement mammaire et plastique qui doit être renforcée sur Paris Descartes. L'objectif est de mettre en place un département hospitalier universitaire de chirurgie maxillo faciale plastique et reconstructive multi sites intégrant les activités d'enseignement et de recherche.

Le projet de recherche, repose sur la physiologie et les méthodes de diminution des séquelles des autres transplantations de tissus composites, d'allo transplantation de tissus composites avec un point particulier sur les problématiques et la faisabilité de transplantation partielle, l'induction de la tolérance de l'allo greffe et la mise au point de techniques chirurgicales particulière dans le cadre de la neurofibromatose.

<u>5/ DERMATOLO-VENEREOLOGIE</u> service dermatologie, pôle activités à dominantes ambulatoires – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, Site Cochin, concours de type 1

Le projet hospitalier concerne l'oncologie cutanée, les maladies infectieuses, notamment pour amplifier les cohortes de tumeurs cutanées et muqueuses et contribuer au développement d'essais thérapeutiques de tumeurs cutanées. Il a pour but également de développer la recherche translationelle dans les proliférations mélanocytaires à travers des collaborations entre l'équipe actuelle du Professeur Avril et l'équipe de Paris VI Inserm UMRS 938. Le projet concerne également certains domaines de compétence particuliers comme les dermatoses de la grossesse et les manifestations cutanées des hémopathies malignes.

Le projet de recherche doit aboutir à un groupe unique ayant des thématiques complémentaires pour les identifications biochimiques de médiateurs biologiques cutanés, de modèles animaux permettant l'étude de l'angiogénèse. La thématique concerne également les interactions entre grossesse, angiogénèse et mélanome.

Le projet pédagogique comporte le deuxième cycle dans le cadre du module 7, le D4 et le module 11, le troisième cycle dans le cadre du DES de dermatologie.

<u>6/ BIOPHYSIQUE ET MEDECINE NUCLEAIRE</u> service de médecine nucléaire, pôle imagerie – Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou, concours de type 1

Le projet hospitalier repose sur la double polarité cardio vasculaire et oncologique de l'hôpital et afin de renforcer ces axes, mais également de développer toutes les activités transversales cliniques et les recherches communes à ces deux axes : microcirculation, hypoxie tissulaire et angiogénèse, inflammation et tumeur, inflammation et athérome. Le volet expérimental s'articule avec la plate forme petit animal. Les enseignements de biophysique seront pris en charge en totalité.

7/ BIOSTATISTIQUES, INFORMATIQUE MEDICALE ET TECHNOLOGIE DE COMMUNICATION département d'informatique hospitalière, pôle imagerie — Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte la restructuration et le développement de l'informatique médicale translationelle dans ses composantes hospitalières et de recherche sur 3 axes.

La bioinformatique translationelle a pour objectif de combiner les informations cliniques, les échantillons des biobanques, les données recueillies dans le cadre d'essais cliniques et les données qui permettent de concevoir et implémenter des méthodes qui servent à la médecine génomique. L'objectif est également de mettre en place une synergie avec les équipes du centre de recherche des Cordeliers et

des équipes hospitalières. L'idée est de rapprocher l'annotation phénotypique des banques de données et des descriptions cliniques. D'autres projets concernent l'inclusion des patients dans les essais cliniques, l'entrepôt de données biomédicales et l'utilisation secondaire des dossiers patients pour servir les projets de recherche, avec la constitution automatique de cohortes, l'étude de faisabilité des protocoles de recherche, l'identification de populations cibles, la détermination de l'éligibilité des patients. Le projet d'enseignement comprend la responsabilité de l'enseignement de biostatistiques de P1 et de D1, de masters, la coordination de l'enseignement de l'informatique médicale du master II.

<u>8/ GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE</u> service de gynécologie obstétrique, pôle périnatalité et cardiologie pédiatrique - Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte l'intégration et l'augmentation de l'activité clinique de la maternité dans le futur bâtiment Laennec, le développement d'un centre des maladies rares reposant sur le syndrome transfuseur/transfusé, les hernies de la coupole diaphragmatique et d'autres pathologies fœtales ainsi que le développement de la chirurgie fœtale in utéro en collaboration avec les autres services hospitaliers.

Le projet d'enseignement repose sur l'évaluation et le tutorat en ligne, la participation et la création de nombreux DU, le Master de diagnostic Prénatal, le DU d'échographie, le DU de médecine fœtale. L'idée est de renforcer la participation de l'équipe dans l'enseignement du DES et de développer des jeux de rôle et des simulations avec formation et contrôle de qualité pour les médecins libéraux.

Les projets de recherche comportent l'apport de l'IRM en gynécologie-obstétrique avec l'étude de la perfusion perméabilité placentaire, l'IRM fœtale avec la responsabilité d'un PHRC en cours. D'autres partenariats ont lieu avec le PARCC, différents services d'imagerie avec l'étude des biométries de la croissance fœtale, le diagnostic prénatal, le développement d'outil d'enseignement.

<u>9/ HEMATOLOGIE</u> service d'hématologie biologique, pôle biologie et produits de santé - Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier repose sur l'effort engagé dans la structuration de l'onco-hématologie bi-site avec l'hôpital Cochin, afin de renforcer la complémentarité dans le cadre des pathologies lymphoïdes et myéloïdes, engager une démarche dans la constitution d'un centre d'expert bi-site d'onco-hématologie avec la création d'un laboratoire de réponse rapide regroupant l'ensemble de la biologie spécialisée en hématologie maligne.

Le projet comprend également la prise en charge des leucémies aiguës pédiatriques, l'intégration de l'ensemble des outils spécialisés du diagnostic des hémopathies malignes et bénignes.

Le projet pédagogique repose sur l'enseignement intégré de l'hématologie.

Le projet de recherche comporte l'étude des mécanismes de l'oncogénèse et d'ontogénie lymphoide T et plus particulièrement sur le modèle des leucémies aiguës lymphoblastiques. Les études comportent également l'étude du stade d'arrêt de la maturation de ces lymphoblastes, l'analyse des mécanismes moléculaires responsables de ce blocage de maturation.

L'investissement pédagogique repose sur le 1^{er} cycle des études médicales (P2), l'enseignement des infirmières, le second cycle des études médicales, le DES de biologie médicale, le master II de cancérologie à l'école doctorale de cancérologie.

<u>10/ EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE ET PREVENTION</u> service santé publique, pôle santé publique et informatique médicale – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Hôtel-Dieu, concours de type 1

Le projet hospitalier recouvre le développement de l'activité de soutien méthodologique et épidémiologique à la recherche clinique notamment dans le cadre de projets de santé publique pour le futur hôpital universitaire de santé publique : dépistage, éducation thérapeutique, prévention.

Le projet pédagogique comporte le développement d'un enseignement à distance de formation à la lecture critique d'articles, la participation à la création d'un Master Recherche intitulé "Comparative Effectiveness Research", le développement d'une formation à distance d'Evidence Based Nursing.

Les projets de recherche s'effectuent au sein de l'unité INSERM U738 selon deux axes : évaluation des traitements non pharmacologiques en travaillant sur les particularités méthodologiques des méta-analyses dans le domaine des traitements non pharmacologiques et dissémination, en travaillant sur l'impact de l'interprétation des résultats par les cliniciens (essai randomisé).

<u>11/ CANCEROLOGIE</u> U.F. oncologie, pôle spécialités médico-chirurgicales – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Hôtel-Dieu concours de type 1

Le projet hospitalier recouvre le développement clinique de nouvelles thérapeutiques anti-tumorales, la prise en charge d'excellence des cancers gynécologiques et pelviens avec la création d'un centre expert Cochin-Hôtel-Dieu, la responsabilité du centre de référence des tumeurs malignes rares gynécologiques de l'APHP, la fusion des activités de cancérologie de Cochin et d'Hôtel-Dieu.

Les activités de recherche reposent sur la modulation pharmacologique du stress oxydant intra-tumoral, l'identification de facteurs prédictifs de toxicité grave des anti-tumoraux.

L'enseignement comporte la coordination pédagogique du module 10, la formation continue du 3^{ème} cycle en oncologie-gynécologique, la participation à un Master II, la coordination pédagogique de l'UE de cancérologie pour les IFSI.

<u>12/ NEPHROLOGIE</u> service de néphrologie, pôle rein œil cœur - Groupe hospitalier Necker - Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier repose sur la prise en charge de la polykystose rénale autosomique dominante (PKRAD), en intégrant les activités cliniques et de recherche translationnelle et en apportant les innovations dans le traitement des maladies rares et héréditaires, telles que von Hippel Lindau, Sclérose Tubéreuse. D'autres projets concernent les tumeurs rénales rares dans le cadre du VHL et de la sclérose tubéreuse de Bourneville avec un recrutement national et deux vastes cohortes, ainsi que l'étude de la néphropathie diabétique notamment pour les diabétiques de type 2 protéinuriques. Enfin les projets concernent également néphropathie et grand âge.

Sur le plan pédagogique le projet comprend la participation aux enseignements du pôle 6, à plusieurs DU et DIU, à la FMC de la société de néphrologie, au réseau ville-hôpital.

13/ ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES service d'anatomie pathologique, pôle biologie – Groupe hospitalier Corentin Celton/HEGP/Vaugirard-Gabriel Pallez, site Hôpital Européen Georges Pompidou, concours de type 1

Le projet hospitalier comporte l'organisation de la pathologie cancérologique de l'HEGP, notamment en développant plusieurs outils fiables et novateurs dans la prise en charge des lésions tumorales permettant de proposer une interface entre la clinique et la recherche.

Des techniques d'hybridation nouvelles in-situ seront développées, notamment chez les patients atteints de différentes tumeurs solides pour la prise en charge de patients métastatiques en cours de traitement. Le projet pédagogique, s'intéresse à la pathologie tumorale en particulier ORL sur le microenvironnement tumoral avec la mise en place d'un enseignement régulier en M1, M2, ECN, pour les pathologies ORL. Le projet de recherche, concerne le microenvironnement tumoral des carcinomes des voies aérodigestives supérieures, avec une meilleure connaissance du rôle de certains sous types de populations lymphocytaires et notamment les lymphocytes T régulateurs. Ces différents travaux doivent aboutir à une identification de nouveaux biomarqueurs et à la validation de nouvelles cibles thérapeutiques notamment dans le cadre de la vaccinothérapie.

14/ BIOLOGIE ET MEDECINE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA REPRODUCTION U.F.d'endocrinologie et de gynécologie, pôle urgences, proximité et prévention – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, site Hôtel-Dieu concours de type 1

Le projet hospitalier regroupe les activités de Cochin et de l'Hôtel-Dieu, l'unité de gynécologie et d'endocrinologie de l'Hôtel-Dieu dans le cadre du pôle Femme/Enfant localisé sur le site de Port-Royal. Cette activité au sein de l'unité permet un large panel de compétences impliquées dans l'exercice de la gynécologie et de l'obstétrique. La gynécologie médicale hospitalière et universitaire va prendre en charge des situations cliniques complexes métaboliques, vasculaires ou carcinologiques. Les études concernent principalement la prise en charge des femmes à risque vasculaire et métabolique pour les traitements hormonaux, la thérapeutique progestative, la contraception, le traitement hormonal de la ménopause, l'idée étant de créer à Cochin un centre d'expertise et de prise en charge des femmes à risque vasculaire, hormones et thrombose. Ce projet est en collaboration, et lié aux travaux de recherche poursuivis au sein de l'UMRS 1018 centré sur le risque vasculaire et les thérapeutiques hormonales avec le suivi de cohortes hospitalières évaluant le risque veineux.

Les activités d'enseignement comportent les participations au D3, D4, à plusieurs DU et au M1.

15/ PSYCHIATRIE D'ADULTES service de santé mentale et de thérapeutique, Centre hospitalier Sainte-Anne (par convention), concours de type 1

Le projet de soins, porte sur une double mission, la responsabilité d'un secteur psychiatrique pour le 15^e arrondissement associant soins en pré-hospitalier et en hospitalier notamment pour les patients hospitalisés sous contrainte, et la prise en charge spécialisée de patients adressés par les correspondants pour des pathologies résistantes, maladies bi-polaires, schizophrénies résistantes. Le projet est de développer l'expertise psychopharmacologique pour les pathologies psychiatriques résistantes et les intrications neuropsychiatriques.

Le projet d'enseignement comporte l'accueil des stagiaires de P2 P1, l'enseignement en P2, en D1 au sein du pôle 5 en D3 et l'organisation de plusieurs séminaires de psychiatrie validants pour le DES.

Le projet de recherche repose, sur la psychologie expérimentale permettant de caractériser les modifications cognitives observées dans les pathologies mentales ou induites par les psychotropes, l'imagerie cérébrale fonctionnelle en étudiant la physiopathologie des pathologies mentales grâce à l'IRM

cérébrale fonctionnelle et la neurophysiologie, la génétique avec l'étude de la cognition normale et pathologique ainsi que la réponse thérapeutique. Ces approches permettront de guider l'innovation thérapeutique.

16/ GENETIQUE service de génétique médicale, pôle biologie et produits de santé - Groupe hospitalier Necker – Enfants Malades, concours de type 1

Le projet hospitalier, concerne les maladies génétiques mitochondriales au sein de l'unité Inserm U781. Ce projet se développera dans le cadre de la Fondation Imagine et du projet IHU, Institut des maladies génétiques. Les travaux en cours concernent les patients atteints de maladie de l'ADN, des molécules candidates identifiées par leur capacité à restaurer une fonction mitochondriale normale chez des mutants. L'objectif est de substituer au séquençage conventionnel ces approches de type NGS qui devraient permettre d'obtenir un diagnostic moléculaire chez la plupart des patients atteints de maladie génétique. Il s'agit de structurer l'activité de diagnostic préimplantatoire moléculaire et de développer des méthodes non invasives de diagnostic prénatal. Ce projet concerne le laboratoire de génétique moléculaire intégré dans le pôle biologie-produits de santé du groupe hospitalier Necker-Enfants Malades et comporte également le transfert des approches innovantes de séquençage Next Generation Séquencing NGS vers l'activité hospitalière de diagnostic des maladies génétiques.

Le projet pédagogique recouvre le Master D Pro, un Master I Santé, une licence II de sciences biomédicales, plusieurs DIU de pathologie fœtale et placentaire.

<u>17/ BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE</u> service de biochimie génétique, pôle biologie, pharmacie, pathologie – Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu, Site Cochin concours de type 1

Le projet hospitalier repose sur le diagnostic moléculaire et le diagnostic prénatal des maladies génétiques, plus particulièrement dans 3 secteurs d'activité, la mucoviscidose, les infertilités masculines, les formes typiques et atypiques du syndrome de Rett. Ces activités concernent plus de 1000 analyses génétiques par an. L'activité de diagnostic moléculaire de mucoviscidose est destinée à l'ensemble du CHU ainsi qu'à la province et au DOM-TOM. Les autres activités, concernent également l'identification de nouveaux gênes d'infertilité masculine, du diagnostic prénatal du syndrome de Rett et est une vitrine d'excellence pour le CHU.

Les fonctions d'enseignement concernent le 1^{er} cycle, la PAES, le 2^e cycle, le M1 de génétique, le M2 de santé publique, la formation continue médicale et paramédicale.

Les activités de recherche concernent 3 orientations, les causes génétiques des bronchiectasies inexpliquées par une approche gène candidat, l'identification de nouveaux gènes d'infertilité masculine, le développement d'approches basées sur l'utilisation de puces à ADN spécifiques de pathologie.

Il y aura donc 2 postes pour Sainte-Anne, 5 pour Necker, 6 pour Cochin Hôtel-Dieu et 4 pour l'HEGP. Il faut ajouter ne demande de réintégration d'un PU-PH de Cochin aura lieu en janvier 2012 à l'HEGP. Le Doyen remarque que, depuis la fusion, 130 à 140 postes de PU-PH ont été nommés, soit la moitié de l'effectif.

Une discussion s'engage.

Les étudiants remarquent qu'aucune information n'est donnée sur le projet pédagogique lié à ces postes. Il leur est répondu que ce vote porte sur des emplois qui seront mis au recrutement et non sur des candidats. En revanche l'activité pédagogique de chaque candidat est évaluée lors des auditions. Une grille critérisée a été mise en place par le bureau de pédagogie et pourra être présentée aux délégués étudiants lors d'un prochain conseil.

La proposition d'ouverture des postes est soumise au vote des conseillers et recueille l'unanimité.

4- MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES Voir annexe

> PCEM2

Immunologie/Hématologie – la note éliminatoire est portée à 7 pour les premières sessions.

> DCEM 4

Il est instauré, par anticipation, une épreuve de QCU évaluant les connaissances acquises de la fin du D1 jusqu'au D3. Les 100 questions vérifieront que les étudiants ont bien acquis le niveau suffisant de connaissances requis. Cet examen sera validé si 85 % des QCU sont exacts. Cette épreuve se tiendra après l'examen du module 11, avec une 2^e session en février.

Patrick BERCHE souligne qu'il s'agira des questions classiques à une réponse unique. Il est possible que cette épreuve soit mise en place en 2012, en collaboration avec les autres facultés de médecine parisiennes.

Module 11 – L'examen du module 11 est modifié. Il est mis fin aux dossiers de cas cliniques et de lecture critique d'articles. L'épreuve est remplacée par des QCM plus difficiles, la validation étant une moyenne à 10.

Création d'un module infectieux de 20h. La validation se fera par 15 questions sur les 60 de thérapeutique. Il sera mis fin à l'enseignement correspondant en DCEM1 ainsi qu'à l'optionnel de DCEM3.

Sur le modèle de ce qui a été mis en place en urgence lors des derniers ECN, un séminaire de lecture critique d'articles de 3 x 3h, facultatif, sera mis en place en février 2012.

Le concours blanc de préparation aux ECN est programmé les 17 et 18 avril.

Un séminaire de 8h de révision sur l'imagerie, associé aux mots clés à connaître, se tiendra en mars.

Les étudiants se disent très satisfaits de la qualité du projet proposé pour cette année. Claire LE JEUNE lance un appel à la rédaction de QCM.

Ces nouvelles dispositions sont adoptées à l'unanimité.

5- QUESTIONS ETUDIANTES

> Sages-femmes

L'école des Sages-femmes Baudelocque est confrontée à un problème de locaux imprévu ; son transfert à Port-Royal, qui devait intervenir en septembre 2011, est annulé.

Pascal DE WILDE apporte les informations suivantes. L'ouverture du bâtiment Port-Royal 1 était programmée fin 2011. Cependant, les restructurations hospitalières de Saint Vincent de Paul et l'Hôtel-Dieu vers l'hôpital Cochin nécessitent de densifier les surfaces de PR1. Des études sont en cours et devraient aboutir vers la fin 2011. En attendant, les locaux prévus initialement pour l'école de Sagesfemmes ne seront pas occupés et des mesures conservatoires ont été mises en place. Après quelques travaux d'aménagement, le bâtiment Rapine, situé à l'entrée de SVP, accueillera l'école des Sagesfemmes Baudelocque.

Madame NGUYEN, directrice de l'école de Sages-femmes Baudelocque, fait le point sur les difficultés que ces nouvelles dispositions créées à l'école. Le nouveau programme du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques créé des besoins nouveaux notamment en salles pouvant accueillir 2 années, soit 70 personnes, de même que des besoins en salles de TP et salles de cours. En attendant l'ouverture de salles dans le bâtiment RAPINE, l'école connait de grandes difficultés pour cette rentrée, la faculté de médecine ne pouvant répondre à la demande de salles, et les étudiants n'ayant pas de locaux pour la vie étudiante.

Stanislas CHAUSSADE précise que le bâtiment PR2 ne sera pas construit, faute de financement, et que c'est pour cette raison que la chirurgie ambulatoire doit être localisée dans le bâtiment PR1.

Pascale DE WILDE pose la question du rattachement de l'école de Sages-femmes à l'Université, comme cela est maintenant possible.

> Fondation Paris Descartes

Un projet est à l'étude pour soutenir de jeunes bacheliers issus de milieux défavorisés en leur proposant une année préparatoire à la PAES, ainsi qu'une aide financière.

> Convention entre les associations

Une convention, mettant en place une coordination entre les associations étudiantes de la faculté, a été signée.

6- QUESTIONS DIVERSES

> Sainte-Anne

Monsieur CHASSANIOL a répondu au lot 2 pour un partenariat avec l'Institut de Puériculture de Paris. Le lot 2 concerne le handicap du petit enfant. Il pourrait y avoir à terme une universitarisation prenant en compte l'émergence d'activités dans ce cadre.

Monsieur DIEBOLD conseille à Monsieur CHASSANIOL de prendre contact avec l'AP-HP.



+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

+ HÔTEL - DIEU

+ INSTITUT CURIE

+ INSTITUT MONTSOURIS

+ NECKER - ENFANTS MALADES

+ SAINTE ANNE

+ SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES Année universitaire 2011-2012

2ème année des études médicales

Examens: écrits ou oraux à la première et deuxième sessions. Les examens écrits comporteront au maximum 5 épreuves par unité ou système, pour une durée inférieure ou égale à 3 h.

Un contrôle continu peut exister dans certaines disciplines. Dans ce cas, il représentera jusqu'à 25% de la note finale.

La validation des unités d'enseignements (UE) s'obtient par une note finale égale ou supérieure à 10.

Il n'y a pas de note éliminatoire au niveau de chaque épreuve - sauf pour l'UE 8 (note éliminatoire à 7/ 20 en 1^{ère} session uniquement). Des coefficients différents sont possibles au sein d'une UE, dépendant essentiellement du volume d'enseignement. En cas de non validation, l'étudiant repasse toutes les épreuves de cette unité, système ou enseignement à la deuxième session.

Outre le questionnement dans les systèmes, la séméiologie se valide par une liste d'objectifs (e-cast) et un examen oral avec les tuteurs.

Pour tous les enseignements, une session de rattrapage est organisée du vendredi 31 août au mardi 4 septembre 2012 sauf pour les étudiants absents sans motif valable à la première session qui ne sont pas autorisés à se présenter. Les demandes de dérogation (dettes, stages) des étudiants ayant obtenu moins de 5/20 à un des examens à la 1ère session seront étudiées avec réticence

Examen	Enseignements	Nbre heures ECTS	Responsable
1 ^{ere} session 7 au 13 décembre 2011	UE 1 - Présentation des disciplines et des parcours	5h	
	UE 2 – Sémiologie générale, psychologie	30h - 4 ECTS	L. MOUTHON P. GORWOOD
	UE 3 – Génétique, métabolisme	35h - 5 ECTS	S. LYONNET
	UE 4 – Cardio-vasculaire	70h - 9 ECTS	I. FAJAC
1 ^{ere} session	UE 6 – Appareil digestif et nutrition	65h - 8 ECTS	P. BARBET
du 19 et 20 mars 2012	UE 7 - Rein et voies urinaires	40h - 5 ECTS	P. HOUILLIER
1 ^{ere} session	UE 8 – Hématologie, immunologie	50h - 6 ECTS	C. FRYDMANN
5 et 6 juin 2012			E. MACINTYRE
	UE 9 – Endocrinologie, reproduction	50 h - 6 ECTS	J.P WOLF
	UE 10 – Dermatologie	10 h - 1 ECTS	Y de PROST
	UE 5 – Anglais médical	25h - 3 ECTS	P. PERSIAUX
	UE 11 – Parcours spécifique	70 h - 9 ECTS	J. BLACHER, I. BOUTRON M. VEKEMANS
Enseignement pratique	Stage de Séméiologie. Vérification d'une liste d'objectifs	32h - 4 ECTS	B. RANQUE
	En cas de non validation, une nouvelle		
	période de stage sera imposée.		

Validation de l'année

Dette possible pour un total de 70h au maximum (sauf décision de la commission de passage). Une dette doit impérativement être résorbée l'année universitaire suivante. Dans le cas contraire, l'étudiant

En cas de redoublement, l'étudiant conservera les unités, systèmes ou enseignements validés. Les stages de Séméiologie seront refaits obligatoirement.

Paris, le 12 septembre 2011

La Vice Doyenne, C. LE JEUNNE

redoublera.





DCEM 1

Examens: écrits ou oraux à la première et deuxième sessions. Les examens écrits comporteront au maximum 5 épreuves par système, module et enseignement pour une durée de 3 h maximum, exception faite pour le module 1 et 7A (l'examen de lecture critique d'articles sera de 3h et 3h30 maximum pour l'ensemble des autres disciplines de ce module).

Un contrôle continu peut exister dans certaines disciplines. Dans ce cas, il représentera jusqu'à 25% de la note finale.

Module 1-7A: examen écrit ou oral ou remise d'un mémoire. Ce module comporte 2 examens séparés: d'une part la méthodologie ((LCA, bio-statistiques, épidémiologie), l'informatique médicale, et d'autre part les cas cliniques (éthique, médecine légale, santé publique, pathologies professionnelles et exercice médical).

Module 7B: ce module comporte 4 examens séparés: maladies infectieuses, microbiologie, parasitologie et infections nosocomiales. Pour les infections nosocomiales, il peut y avoir également validation par la présence à un stage pratique à l'hôpital lors du premier trimestre d'externe en D2.

La validation des systèmes, modules (sauf pour les modules 1-7A et 7B) et enseignements s'obtient par une note finale égale et/ou supérieure à 10. Il n'y a pas de note éliminatoire au niveau de chaque épreuve. En cas de non validation, l'étudiant repasse toutes les épreuves de ce système, module ou enseignement à la deuxième session (sauf pour les modules 1-7A et 7B). Compte tenu du volume horaire de chaque enseignement, pour le module 7B, il y aura 4 épreuves qui sont indépendantes les unes des autres et 2 épreuves indépendantes pour le module 1-7A. En septembre, en cas de note < 10, elles seront passées individuellement.

Pour tous les enseignements, une session de rattrapage est organisée du jeudi 30 août au mardi 4 septembre 2012, sauf pour les étudiants absents sans motif valable à la première session qui ne sont pas autorisés à se présenter. Les demandes de dérogation (dettes, stages) des étudiants ayant obtenu moins de 5/20 aux examens à la 1 ère session seront étudiées avec réticence

Examen	Enseignements	Nbre heures	Responsable
1 ^{ere} session	Système appareil locomoteur et	47h	D. PRIÉ
Le 13 décembre 2011	téguments		F. RANNOU
	Système nerveux, organes des sens	100h30	J.F. MEDER
1 ^{ere} session	Module pratique de fin de cycle	68h30	J.C. FOURNET
Du 26 au 28 mars 2012	Module 1 et 7A:		J. BLACHER
	- méthodo (LCA, stat, épidémio) et	53h	P. DURIEUX
	info méd		C. DANIEL
	- cas cliniques (éthique et méd	54h	
	lég+santé pub, patho prof et précar+	(11h+22h+9h+12h)	J. BLACHER
	exerc méd+4 séminaires pluridiscipl)		
1 ^{ere} session	Module 7B:		L. GUTMANN
Du 18 et 19 juin 2012	- microbio	61h	L. GUTMANN
	 maladies infectieuses 	40h	O. LORTHOLARY
	- parasito	18h30	J. DUPOUY-CAMET
	 infections nosocomiales 	18h	G. MEYER
	Médecine d'urgence	19h	G. ORLIAGUET
	Anglais médical	40h	M. CHAUFFETÉ
Enseignement pratique	Stage de séméiologie	81h	L. MOUTHON
	Observations et examens cliniques		
	par le tuteur.		
	En cas de non validation, une		
	nouvelle période de stage sera		
	imposée.		

Validation de l'année

Dette possible pour un total de 70h au maximum (sauf décision de la commission de passage).

Une dette doit impérativement être résorbée l'année universitaire suivante. Dans le cas contraire, l'étudiant redoublera. Les dettes de D1 ne permettent pas un départ à l'étranger en D2.

En cas de redoublement, l'étudiant conservera les systèmes, modules ou enseignements validés. Les stages de Séméiologie seront refaits.

Paris, le 12 septembre 2011

La Vice Doyenne, C. LE JEUNNE





DCEM 2

Les étudiants entrant en DCEM 2 sont répartis par pôles d'activités pour leurs fonctions hospitalières. Ils doivent suivre des enseignements théoriques correspondant à ces pôles et des enseignements pratiques (stages et gardes), ainsi qu'un module, 2 enseignements optionnels interdisciplinaires de 20 heures chacun et 2 séminaires obligatoires d'addictologie et de radiologie. Chaque enseignement fait l'objet d'un contrôle des connaissances qui comporte deux sessions dans l'année : l'une à l'issue de l'enseignement (1^{er} trimestre : du 8 au 14/12/2011 – 2^{ème} trimestre : du 12 au 16/03/2012 -3^{ème} trimestre : du 11 au 15/06/2012), l'autre du jeudi 30 août au mercredi 5 septembre 2012 (sauf pour les étudiants absents sans motif valable à la première session qui ne sont pas admis à se présenter à cette session).

Enseignements	Nbre heures	Responsable	Validation		
Pôle 1 : Cardiologie-	90h	G. MEYER	Examens en 2 parties :		
pneumologie-réanimation			1- Dossiers cliniques : Note éliminatoire		
médicale, LCA	- · ·	D 0001	5/20 par dossier		
Pôle 2 : Hépato-	74h	P. SOGNI	2- Lecture critique - 10% de la note		
gastroentérologie, endocrinologie, nutrition, LCA			globale (3 heures d'examen)		
Pôle 3 : Appareil locomoteur,	75h30	N. DUPIN	dictionnaire anglais autorisé		
dermatologie, LCA	701100	N. BOI IIV	La validation du pôle s'obtient par une		
acimatologic, 2071			note finale ≥ 10.		
			L'étudiant ajourné au pôle, ou ayant		
			une note éliminatoire à un dossier,		
			repasse tout l'examen du pôle.		
Module 10 - Cancérologie	36h	J. ALEXANDRE	Note ≥ 10		
Addictologie	20h	P.GORWOOD	Note ≥ 10		
Séminaire de Radiologie	20h	O. VIGNAUX	Note ≥ 10		
Enseignements optionnels	40h (2x20h au	chaque enseignant	Note ≥ 10		
	choix)		Possibilité d'oraux ou de mémoires		
			Contrôle sur la présence		
Stages Hospitaliers	Validation: exame	en oral sur dossiers de pa	tients ou lecture critique et sur l'activité		
	pendant la période	de stage (grille d'évaluatio	n standard).		
	En cas de non validation, l'étudiant effectuera son stage d'été à temps plein dans un				
			n de ce stage entraîne le redoublement.		
	•		traîne le redoublement automatique.		
	-		oublement sans possibilité de rattrapage.		
		mplique 12 mois de stage.	,		

Validation de l'année

Dettes possibles : jusqu'à 3 dettes pour un total de 70h au maximum (sauf décision de la commission de passage).

La dette d'un Pôle entier n'est pas possible.

Une dette doit impérativement être résorbée l'année universitaire suivante.

Conservation des validations obtenues en cas de redoublement au(x) pôle(s), module(s), séminaire(s) et optionnel(s).

Les stages hospitaliers sont obligatoires toute l'année en cas de redoublement, le choix des stages se faisant en intercalant le redoublant dans la liste alphabétique.

Paris, le 12 septembre 2011

La Vice Doyenne, C. LE JEUNNE





DCEM 3

Les étudiants entrant en DCEM 3 sont répartis par pôles d'activités pour leurs fonctions hospitalières. Ils doivent suivre des enseignements théoriques correspondant à ces pôles et des enseignements pratiques (stages et gardes), ainsi que des modules, des enseignements optionnels interdisciplinaires et un séminaire. Chaque enseignement fait l'objet d'un contrôle des connaissances qui comporte deux sessions dans l'année : l'une à l'issue de l'enseignement (1^{er} trimestre : du 8 au 15/12/2011 – 2^{ème} trimestre : du 12 au 16/03/2012 - 3^{ème} trimestre : du 11 au 15/06/2012), l'autre du jeudi 30 août au jeudi 6 septembre 2012 (sauf pour les étudiants absents sans motif valable à la première session qui ne sont pas admis à se présenter à cette session).

Enseignements	Nbre heures	Responsable	Validation
Pôle 4 : Pédiatrie, hématologie,	84h	V. ABADIE	Examens en 2 parties :
LCA			1- Dossiers cliniques: Note
Pôle 5 : Neurologie, psychiatrie,	96h	F. BAYLE	éliminatoire 5/20 par dossier
ORL, ophtalmologie, stomatologie, LCA			2- Lecture critique - 10 % de la
Pôle 6 : Gynéco-Obstétrique,	90h	A. MEJEAN	note globale.
néphrologie, urologie, LCA	3011	A. IVILULAIN	dictionnaire anglais autorisé
mophilisisgis, arelegis, 257			La validation du pôle s'obtient par
			une note finale ≥ 10.
			L'étudiant ajourné au pôle, ou
			ayant une note éliminatoire à un
			dossier, repasse tout l'examen du
			pôle.
Module 4 - Handicap Incapacité	20h	M. REVEL	Note ≥ 10
Dépendance			
Module 5 - Vieillissement	20h	O. HANON	Note ≥ 10
Module 8 - Immuno-Pathologie, réaction inflammatoire	20h	B. WEILL	Note ≥ 10
Séminaire imagerie médicale	20h	C. OPPENHEIM	Note ≥ 10
Enseignements optionnels	40h (2x20h au	chaque responsable	Note ≥ 10 Possibilité d'oraux
	choix)	d'enseignement	Possibilité d'oraux.
	,		Contrôle sur la présence.
Stages Hospitaliers	Validation : examer	n oral sur dossiers de patient	s ou lecture critique et sur l'activité
	pendant la période	de stage (grille d'évaluation sta	ndard).
	En cas de non vali	dation, l'étudiant effectuera so	n stage d'été à temps plein dans un
	service du pôle noi	n validé. La non validation de	ce stage entraîne le redoublement.
	L'absence injustifiée	e à un stage hospitalier entraîne	e le redoublement automatique.
	La non validation de	e 2 stages entraîne un redouble	ement sans possibilité de rattrapage.
	Le redoublement im	plique 12 mois de stage.	

Validation de l'année

Il n'y a pas de dette possible pour accéder au DCEM 4 (sauf dette mineure, sérieux problèmes de santé, sur décision de la commission de passage).

Cette dette doit impérativement être résorbée au cours des 3 premiers trimestres de l'année universitaire suivante. Conservation des validations obtenues en cas de redoublement, au(x) pôle(s), module(s), séminaire et optionnels.

Les stages hospitaliers sont obligatoires toute l'année en cas de redoublement, le choix des stages se faisant en intercalant le redoublant dans la liste alphabétique au plus près sans changement de groupe.

Paris, le 12 septembre 2011

La Vice Doyenne, C. LE JEUNNE





DCEM 4

Chaque enseignement de DCEM4 fait l'objet d'un contrôle des connaissances qui comporte deux sessions dans l'année: l'une le 16 décembre 2011 (module 11 et 100 QCM de connaissances générales) et 10 janvier 2012 (module 6), l'autre le 9 février (module 11 et 100 QCM de connaissances générales) et 1er mars 2012 (module 6) (sauf pour les étudiants absents sans motif valable à la première session qui ne sont pas admis à se présenter à cette session).

Enseignements	Nbre heures	Responsable	Validation
Module 6 - Douleur, soins	20h	S. PERROT	Note ≥ 10
palliatifs, accompagnement			
Module 11 - ex CSCT	84h	C. LE JEUNNE	1 épreuve de 60 QCM (1h15) dont 15
		A. CARIOU	portant sur l'infectieux
dont	001-	O LODTHOLARY	Moyenne exigée.
module anti-infectieux	20h	O. LORTHOLARY JL. MAINARDI	
Séminaires transversaux	9 h	G. MOUTEL	
(Ethique, médecine du travail,	911	C. HERVE	
santé publique)		P. RAVAUD	
Programme D1, D2 et D3	Connaissances gér	nérales et thérapeutiques	Epreuve de 100 QCM (2h)
	g.		Réussite ≥ 85 % des QCM
Enseignements non	Conférences Paris	Doccartos 26 cóancos lo	samedi matin du 24 septembre 2011 au
obligatoires	7 avril 2012.	Descartes – 20 seances le	sameur matiir uu 24 septembre 2011 au
3		anation à la LOA (Ob) du	44 a. 47 fármar 2042 . D. DUDIEUV at
		aration a la LCA (9h) du	14 au 17 février 2012 : P. DURIEUX et
	Philippe RAVEAU		
			et 8 mars 2012 : Marie-Pierre REVEL
			du 12 au 23 mars 2012 (non noté).
	Un concours blanc	(6 dossiers et 1 épreuve de	LCA) les 18-19 avril 2012
Stages Hospitaliers	Validation : evame	n oral sur dossiers de nat	ients ou lecture critique et sur l'activité
otagoo i toopitano.o		de stage (grille d'évaluation	•
			qué devant la commission de pédagogie
	•	era examiné individuelleme	
		•	raîne la convocation de l'étudiant devant
	la commission de p	5 5	
	La non validation de	e 2 stages entraîne un redo	ublement.

Validation des enseignements théoriques et pratiques.

Conservation des validations obtenues en cas de redoublement aux modules.

Le redoublement implique 12 mois de stage.

Pour les étudiants partant à l'étranger, un programme précis des validations attendues sera fixé avant le départ.

Paris, le 12 septembre 2011

La Vice Doyenne, C. LE JEUNNE



+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

- + HÔTEL DIEU
- + INSTITUT CURIE
- + INSTITUT MONTSOURIS
- + NECKER ENFANTS MALADES
- + SAINTE ANNE
- + SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du lundi 14 novembre 2011

Membres du conseil

- > Etaient présents: AUER Jana, BERCHE Patrick, BERTHERAT Jérôme, BETHOUX Jean-Pierre, CHAPRON Charles, CHASSANIOL Jean-Luc, de DANNE Anne, DE WILDE Pascal, DESNOS Michel, DIEBOLT Jean-Michel, DO CAO Nhan Jérémy, DUPUY Charlotte, ELESSA Dikélélé, ELIASZEWICZ Muriel, GAILLARD Raphaël, GILBERG Serge, GOULET Olivier, GREGORY Thomas, JACQUES Thibaut, LE JEUNNE Claire, LEGMANN Paul, MIRA Jean-Paul, POIRAUDEAU Serge, RONY Louis, SANCHEZ Olivier, WEILL Bernard.
- > Etaient excusés: ATGER Katherine, AZOULAY Laura, BOMMIER Côme, BOSSER Laureline, BOUDJEMLINE Younès, BOUYSSOU Isabelle, CARLI Pierre, CHAUSSADE Stanislas, CREMIEUX François, DANIS Marie-Paule, DE POUVOURVILLE Gérard, DONNADIEU Stéphane, DOUARD Richard, DUPAGNE Charles, DUPIN Nicolas, EPELBAUM Jacques, FABIANI Jean-Noël, FAUVEAU Véronique, FERRAND Isabelle, FISCHER Alain, FRIDMAN Hervé, FRIEDLANDER Gérard, FROISSART Marc, GAUTHIER Nicolas, GUILLEVIN Loïc, HORELLOU Marie-Hélène, HOUSSET Martin, HURE Catherine, JEANJEAN Nicolas, JEAN-LOUIS Elisabeth, JEUNEMAITRE Xavier, KELLY Paul, KHEMILI Mohamed, LORTHOLARY Olivier, MEGNIEN Jean-Louis, MEYER Philippe, MIHOUBI BOUDRAI Nadia, NGUYEN Françoise, POURRIAT Jean-Louis, RAYMOND Josette, ROCHA Benedita, VIVANTI Alexandre.

Le doyen BERCHE accueille, Pierre TEILLAC, nouveau directeur médical de Curie, remplaçant le Pr François DOZ. Le Pr TEILLAC se présente : urologue, ancien chef de service à Saint-Louis, puis responsable 5 années du secteur Recherche et Développement chez Pierre Fabre, il est en fonction depuis 2 mois et demi à l'Institut Curie. Il fait part de son attachement à la participation de l'Institut à la vie universitaire et propose d'en présenter prochainement le plan stratégique, les projets et les moyens. Patrick BERCHE programmera cette intervention au prochain conseil de faculté. Il rappelle qu'une demande commune d'I.H.U en réseau a été déposée en cancérologie, avec Paris Descartes et Paris Diderot, Curie, Saint-Louis, Saint-Cloud, l'IGR, Cochin et l'HEGP.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL DE FACULTE

Les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du 12 septembre 2011.

2- INFORMATIONS DU DOYEN

Calendrier prévisionnel
 Conseils pléniers (salle du conseil) – 17h/19h30
 lundi 30 janvier 2012

lundi 26 mars 2012 jeudi 14 juin 2012 (pédagogie)

lundi 10 septembre 2012 (révision effectifs 2013)

mardi 13 novembre 2012

Conseils restreints (salle 308)

Les conseils restreints peuvent <u>précéder d'une heure chaque conseil plénier</u> (16h/17h) en cas de besoin mardi 17 janvier 2012 (révision des eff. 2012, demandes de mut., professeurs associés,...)

18h/19h30

jeudi 16 février 2012 - 17h/20h (Audition des PHU)

mardi 29 mai 2012 (post-CNU) - 18h/19h

vendredi 7 septembre 2012 (révision effectifs 2013) - 18h et soirée

Auditions (salle du conseil + salle pédagogie + salle Bouin)

Audition des PU-PH

jeudi 5 avril 2012 - 8h/18h

jeudi 12 avril 2012 - 8h/18h

Audition des MCU-PH

jeudi 3 mai 2012 - 8h/18h

Audition des PU-PH nommés 2009

mardi 20 novembre 2012 - 14h/18h

jeudi 22 novembre 2012 - 14h/18h

Assemblée générale des enseignants et fête de la faculté de médecine (amphi Richet)

vendredi 22 juin 2012 - 17h30/ ...

> Elections aux 3 conseils de l'université

Les 21 et 22 novembre 2012 pour les dits « usagers », les étudiants, et le 22 novembre pour les professeurs et les personnels BIATOS.

Cette élection est de grande importance, car le nouveau conseil d'administration (composé de 22 membres) élira son président le 21 décembre, puis désignera les 8 personnalités extérieures. Le conseil est élu pour 4 ans. Le président d'université impulse la politique de l'université et les décisions en matière d'investissement, de personnel etc. Il est très important qu'il connaisse bien notre domaine et soit un médecin. En effet, la faculté de médecine représente une grande part des publications de l'université et a le potentiel recherche le plus important.

Il y a 3 listes en présence, une présentée par des chercheurs du SNESUP, une par Frédéric DARDEL de la Faculté de Pharmacie, et la troisième par Christian BOITARD, PU-PH de la faculté de Médecine. Les lieux de vote sont les suivants : Cochin, Cordeliers, HEGP et Necker ; les bureaux de vote seront ouverts de 9 heures à 17 heures. Le vote par procuration écrite est autorisé. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant, il est possible d'avoir deux mandats.

> Point sur l'IDEX

Le projet IDEX (Initiative d'Excellence) présenté par l'université, a été retoqué lors de la première vague, du fait notamment que la demande ne respectait pas les normes imposées par le ministère. Le projet présenté pour cette deuxième vague est structuré autour de la recherche (autour des unités classées A), des bi-diplômes, notamment la licence de F TADDEI « Frontières du vivant » et vise à l'unification des membres du PRES à l'horizon 2016. Il n'est pas prévu de fusion des facultés de médecine, mais la création d'un département de santé.

La dotation est de 1 milliard d'euros par groupement, dont seuls les intérêts sont versés dans un premier temps (20 millions d'Euros), tandis que le capital sera remis après 4 ans, lorsque les établissements auront fait la preuve de leur capacité à mener à bien le projet décrit. Après l'audition du 2 novembre, Paris Descartes est admissible et peut donc concourir. Le résultat final sera connu vers mars 2012.

Les conseillers s'émeuvent de ce projet qui aboutirait à une université de 130 000 étudiants, sans culture commune. Elle obtiendrait probablement un bon rang au classement de Shanghai, mais la priorité de notre faculté est d'avoir une bonne pédagogie et une bonne recherche. Il est vrai qu'à l'étranger, notamment en Amérique du Nord, les universités ont cette taille, mais elles sont généralement structurées en Campus, ce qui favorise la cohésion.

3- PRESENTATION DU BILAN ET DES PROJETS DE LA COMMUNICATION – CF. ANNEXE

> Bilan 2011

La communication interne, c'est d'abord être un relais d'information, notamment par le biais de brochures, mises à jour annuellement – guide de l'étudiant, guide de la mobilité – ou de publications

crées pour des évènements particuliers – manuel d'utilisation pour accompagner e-cast. Par des manifestations comme les Journées d'Orientation Professionnelle, à destination des DCEM4, ou l'assemblée générale des enseignants en juin. C'est également mobiliser le public interne et renforcer le sentiment d'appartenance à l'institution, par exemple, la fête de la faculté.

La communication externe a pour objectif d'asseoir et développer la notoriété de la faculté. Un des outils de promotion est le site internet. Les courbes de fréquentation 2010 et 2011 sont parallèles, mais avec une forte augmentation en 2011. La fréquentation est d'environ 100 000 visites par mois, soit les mêmes chiffres que pour le site de l'université.

Une autre voie est l'association avec d'autres associations proches, par exemple avec l'Hôtel-Dieu à l'occasion des « conférences du mardi ». Par le développement de l'identité visuelle, par exemple le clip vidéo sur le site de la faculté, vu plus de 10 000 fois.

Egalement en faisant de la faculté un acteur majeur de la diffusion du savoir avec le cycle de conférences pour la mise en place du DIU « médecine et humanités » en mai/juin 2011, enfin, avec les « Rencontres d'Hippocrate » -conférences mensuelles en médecine et éthique en collaboration avec le Professeur HERVE-, filmées et suivies en moyenne par 200 personnes par séance, avec de bons retours de presse.

> Projets 2012

En 2011/2012, les projets sont

- la création de deux nouveaux dépliants : présentation de la faculté et un nouveau livret de l'étudiant et une brochure sur les masters santé
- la création également de petits films de présentation des spécialités médicales, en commençant par la médecine générale. En février, mise en place d'une semaine événementielle consacrée au serment d'Hippocrate.
- 10 conférences dans le cadre des rencontres d'Hippocrate.
- Enfin, la rénovation du site internet de la faculté, sous l'égide de Raphaël GAILLARD et Thomas GREGORY; depuis un an, avec des étudiants, création d'un groupe de travail pour un nouveau graphisme, un approfondissement des contenus, dont la mise en ligne est espérée pour la fin de cette année universitaire.

Les conseillers applaudissent cette présentation et remercient Benjamin AUGEREAU pour son dynamisme, son investissement et saluent l'ouverture remarquable de la Faculté.

4- BUDGET 2012 - cf annexe

Des tableaux présentant un budget simplifié sont remis aux conseillers (Documents joints).

Une colonne à gauche présente les recettes sous 3 dénominations : subvention de l'université, subvention d'exploitation et ressources propres.

En face, à droite, figurent les dépenses, regroupées en activité : Pédagogie, Recherche, Pilotage et gestion, Logistique, Vie étudiante.

Les recettes ne sont pas affectées à ces dépenses mais permettent de faire comprendre comment ces activités peuvent être financées.

> La subvention de l'université est identique à celle de 2011, avec simplement un transfert de charges vers la médecine de rémunérations pour imagine, dépenses de 38 000€ compensée par une recette de même montant.

La subvention infrastructure-recherche s'élève à 666 420€, pour 28 000m² de recherche dans les bâtiments gérés par la Faculté de médecine, avec un coût moyen de 66€ le m² recherche et donc une dépense de 1 800 000€! La subvention université représente donc le tiers de la dépense dans le domaine de la recherche, aux dépends de le la pédagogie.

L'ensemble de ces deux recettes, 2 766 420€ ne couvre pas les dépenses obligatoires (chauffage, électricité, nettoyage, contrats de maintenance des infrastructures, gardiennage 24/24 des bâtiments Cochin et Necker) qui s'élèvent à 3 217 250€

- > La subvention d'exploitation de 500 000€ est la couverture par l'ARS des rémunérations des maîtres de stage en médecine générale 2nd et 3^e cycle. La recette est affectée, égale en recettes et en dépense.
- > Ce qui permet donc à la faculté de couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement et équipements provient de ses ressources propres.

En provenance des DU et DIU: sur 980 000€ prévus, 454 000€ reviennent à la pédagogie, le reste abonde les crédits pour les dépenses obligatoires et toute la vie étudiante. Celle-ci est composée:

- d'une aide à la vie des associations : 30 000€ ;

- d'une aide directe pour les étudiants connaissant une difficulté imprévue, un drame personnel, soit avec l'aide très précieuse des assistantes sociales de l'université environ 10 000€ ;
- enfin la rémunération de 14 étudiants pour l'ouverture des bibliothèques de médecine jusqu'à 23h30, le samedi à Cochin et l'HEGP et le dimanche à Cochin (environ 458€ net/mois), de 2 étudiants pour les relations internationales (même montant), 1 étudiant pour le libre service informatique (même montant), et deux étudiants pour l'aide à l'enregistrement des cours de PCEM2 et DCEM1 (200€ net par mois)

La taxe d'apprentissage ne peut être dépensée qu'en matériel pédagogique.

Les autres recettes représentent les loyers et participations des personnels logés, des associations, ainsi que les reversements pour le courrier et le téléphone des personnels hébergés (dont les équipes de recherche), les fluides de l'APHP, du Crous de Cochin et Necker.

Les ressources propres de l'université sont en baisse. En effet, l'université prélève des frais de gestion sur toutes nos recettes, via le Service à Activité Industrielle et Commerciale (SAIC), notamment la gestion de la recherche au siège de l'université nous prive également des frais de gestion sur les contrats. Les tableaux suivants présentent en pourcentage 1) la dépense de chaque recette entre les activités, puis 2) comment sont financées chaque activité.

Patrick BERCHE insiste sur l'importance des DU et DIU qui, seuls, permettent d'aider les étudiants, moderniser le matériel et avoir des activités pédagogiques innovantes.

En février 2011, on constatait 13 000 inscriptions, en comptant la PAES, pour laquelle la faculté de médecine enseigne de nombreuses UE (plus de la moitié des enseignements)

A une question d'Anne De DANNE, il est rappelé que la taxe d'apprentissage est versée pour des diplômes de formation initiale menant à des activités dans le secteur tertiaire, dont la médecine ne fait pas partie. Sont habilités à la percevoir des enseignants dispensant des masters, par exemple, conduisant à des carrières dans l'industrie pharmaceutique. Il est donc très difficile à nos enseignants d'obtenir l'habilitation.

Les dons et legs pour la recherche, essentiellement le legs Poix, ne transitent plus par la faculté mais par le siège de l'université. En ce qui concerne les dons, et bourses, la chancellerie des universités fait des appels à candidature et la faculté se mobilise pour présenter des dossiers qui soient éligibles, toujours avec l'aide des assistantes sociales de l'université.

Le tableau présente le budget 2012 et rappelle le budget 2011, il serait sans doute plus intéressant de mettre en exergue le compte financier 2011.

Olivier GOULET remercie pour cette présentation très claire, mais demande s'il ne serait pas possible d'introduire plus de souplesse dans la gestion des crédits des DU. Les contraintes de comptabilité sont rappelées : budget annuel, pas de report. Des possibilités sont ouvertes pour ce qui concerne des investissements (Projet Pluriannuels d'Investissement)

Paul LEGMANN rappelle que des courriers sont adressés à tous les coordinateurs de DU DIU avec les augmentations de tarifs proposées pour la rentrée suivante. Tous les coordonnateurs ne les acceptent pas. Il souligne que la politique de la faculté, impulsée par le doyen, est que ces enseignements respectent notamment deux conditions : un coût horaire minimal décent (6€ de l'heure en formation initiale, 10€ en formation continue!) et que, dans le cadre des DIU, les tarifs de tous les partenaires soient alignés. Dans le cas contraire, la faculté de médecine se désengagera.

La gentillesse et la professionnalité des personnes du service financier sont soulignées par Monsieur GOULET.

Enfin, les travaux menés par la faculté sont présentés sur une diapositive ainsi que la demande de crédits de maintenance.

> Travaux en cours :

(La maintenance courante des bâtiments représente une dépense de 135 000€ en 2011.)

Sécurité - Ventilation des amphithéâtres Cordeliers -

Le traitement d'air des deux amphis a été revu, un renouvellement d'air frais est désormais possible.

Sécurité - Garde-corps terrasses - tous sites

Sécurisation, pour les travailleurs, du travail en hauteur et en terrasses.

Sécurité - Rénovation électricité Cordeliers et Cochin

Suite du plan de relance

Maintenance - Bibliothèque Cochin

Le changement de 38 fenêtres est programmé en 2012 ; l'objectif est, d'une part, la conservation de la chaleur l'hiver, et, d'autre part, une isolation phonique par rapport à la rue du faubourg Saint-Jacques.

Aménagement - Amphithéâtre Aboulker Gustave Roussy

Les problèmes se sont succédés pour la rénovation de cet amphithéâtre, qui devait ouvrir fin septembre et ne sera livré que fin novembre.

Recherche: Laboratoire MATIC

La transformation de la bibliothèque du 6è étage Cochin en laboratoire devrait commencer prochainement, les marchés ont été notifiés.

Recherche: Cochin - Labo de l'institut Cochin + L2

Recherche: Labo B. WEILL

Le budget 2012 est soumis au vote des conseillers, qui se prononcent favorablement, à l'unanimité.

> Proposition de mise à jour du tarif de location

Les tarifs n'ont pas été revus depuis 2009. Il est proposé une augmentation sur les salles de cours, en tarif A (activité proche de celles de la faculté) +20€, de 280 à 300€, en tarif B (organisée par un personnel de la faculté) + 30€ de 170 à 200€) ; une augmentation sur les salles de TP, salle du conseil et salle Bouin (tarif B) + 50€ de 350 à 400€.

Les amphithéâtres Portier et Richet rejoignent l'amphi Luton.

Enfin, le tarif C (toute manifestation exceptionnelle, type, mode et tournage) est très fortement augmenté :

Salle de cours : 800€, salles d'anatomie, conseil et Bouin : 1 500€, pavillons : 3 500€, amphithéâtres : 5 000€.

> Amphithéâtre FARABEUF

Claire LEJEUNNE pose la question de l'utilisation de l'amphithéâtre FARABEUF et de sa récupération par l'université Paris Descartes. Il est répondu que cette récupération est à l'horizon 2017 environ. En attendant, grâce à une bonne entente des gestionnaires des deux sites, une certaine souplesse dans l'affectation est possible. Des problèmes se posent encore lorsque les systèmes informatiques sont nécessaires.

> Fermeture de Necker

Les travaux sur le bâtiment LARICHE devraient être terminés en février/mars 2012, puis deux mois seront nécessaires pour les contrôles et mises au point technique. Le déménagement devrait se faire avant l'été 2012.

5- QUESTIONS ETUDIANTES

> Questions des référentiels et polycopiés

Les étudiants remercient les enseignants qui ont proposé des référentiels avec des objectifs pédagogiques définis. Cependant les polycopiés de cardiologie et réanimation de DCEM2 ont été livrés 1 mois après le début des cours du pôle. En cardiologie, tous les textes ont été donnés avant l'été. Les enseignants ont adressé les documents dans les temps, le problème vient du service de reprographie du siège.

> Département informatique

Les étudiants sont inquiets au sujet des effectifs du département informatique et audiovisuel, face à tous les projets de la faculté.

La faculté a déployé deux nouveaux postes pour faire face aux projets nouveaux et un ingénieur de la DISI a été détaché au service informatique de la faculté. Pour procéder au suivi, à la mise à jour d'e-cast, la DISI fait appel à une société de prestations de service. Il n'y a donc plus de problème.

> Bibliothèque

Les étudiants remercient l'administration d'ouvrir des salles de TD à Cochin pour pallier le manque de places en bibliothèque. Cependant, c'est encore insuffisant par rapport aux besoins. L'arrivée de 1 700 étudiants en soins infirmiers ajoute à la pénurie et les externes, à la sortie du stage n'ont plus d'espace. Les étudiants souhaiteraient obtenir l'accord des chefs de service hospitalier afin de pouvoir travailler dans les salles de staff, lorsqu'elles sont disponibles.

Patrick BERCHE pense que ces salles peuvent être laissées à disposition des étudiants, avec cependant la réserve émise par Claire LEJEUNNE du peu de disponibilité des salles de staff et la non-responsabilité d'étudiants laissant ces lieux dans des états de saleté importants.

L'accès des étudiants en soins infirmiers a été autorisé aux horaires de moindre influence, c'est-à-dire à partir de 18h, la journée du dimanche, mais pas le samedi.

A Cochin, le gardiennage 24/24h permet l'ouverture de toutes les salles tard en soirée ; aux Cordeliers, la fermeture des locaux à 20 heures par les appariteurs ne peut être repoussée plus tardivement. Dès la réouverture de Necker, le problème sera résolu.

6- QUESTIONS DIVERSES

> D.U. « Pédiatrie de l'urgence et anomalie du développement de l'enfance dans le pourtour méditerranéen »

Proposé par le professeur Arnold MUNNICH, il s'agit d'un enseignement entièrement délocalisé à Tripoli au Liban. L'objectif est de former 15 à 20 jeunes pédiatres libanais par un enseignement sur place, des études de cas et des consultations. Une convention tripartite entre l'Association MIKATI et la faculté de médecine libanaises et notre université est en cours de signature.

Ce DU est la première phase d'un vaste projet de construction d'un hôpital pédiatrique, dans une des villes les plus pauvres du Moyen-Orient ; il a pour objectif de préparer des médecins spécialistes dans ce domaine, avant même la mise en service d'un hôpital pédiatrique, qui n'existe pas dans ce pays.

Le partenariat commence avec la pédagogie, puis un secteur recherche sera développé autour de la génétique.

Ce D.U. est adopté à l'unanimité.

> Accord de coopération de la médecine fœtale de Necker, dirigé par Yves VILLE et le BMC d'Houston

Autour d'échanges d'enseignants-chercheur et d'étudiants du 3è cycle, pour un master de diagnostic prénatal Paris Descartes et un fellowship de médecine fœtale BMC. Cet accord est autofinancé.

Cet accord est adopté à l'unanimité.

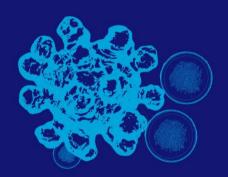
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

BUDGET 2012

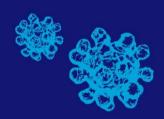
Lundi 14 novembre 2011

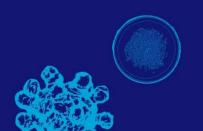
Nelly GUIMIER















RECETTES					DEP	ENSES		
	2012	Rappel 11						
	2012	паррог т			Pilotage			
			Pédagogie	Recherche	Gestion	Logistique	Vie étudiante	Total dépenses
Subv Université								
Fonctionnement	2 138 000	2 100 000		38 000		2 100 000		2 138 000
Infrastructure recherche	666 420	666 420				666 420		666 420
	2 804 420	2 766 420						
Subv d'exploitation								
Maîtres de stage	500 000	500 000	500 000					500 000
Post-doc et interface		0						
IUF		0						
IUF 990-922		0						
	500 000	500 000						
Ressources propres								
Droits sur DU	500 000	450 000	353 484			86 516		440 000
Reversement FC	480 000	315 000	100 000		77 998	77 802	224 200	480 000
DU Formation continue 950								
Taxe Apprentissage	380 000	380 000	340 000					340 000
Prestations de recherche, conventions		0						
Conventions 990 -922		0						
Dons et legs		25 000						0
Dons et legs 990-922								
Brevet	500	500	500					500
Locations diverses (privé)	52 800	87 000			52 800			52 800
Subventions diverses (Inserm, infra)	212 512	155 880			26 000			212 512
Autres subventions collect publique	72 000	72 000			72 000			72 000
Ressources propres internes	235 980	482 300			235 980			235 980
Ressources propres internes SAIC								
	1 933 792	1 967 680						
Travaux, équipements			166 000		80 000	100 000		346 000
	5 238 212	5 234 100	1 459 984	38 000	544 778	3 217 250	224 200	5 484 212
Diminution du fonds de roulement	246 000	230 000						

BUDGET SIMPLIFIE								
					Pilotage			
			Pédagogie	Recherche	Gestion	Logistique	Vie étudiante	
Subvention université	2 804 420		500,000	38 000		2 766 420		
Subventions d'exploitation	500 000 1 933 792		500 000 793 984		464 778	350 830	224 200	
Ressources propres Travaux	1 933 792		166 000		80 000			
IIIavaux	5 238 212		1 459 984	38 000	544 778			5 484 212
Utilisation de chaque recette			Pédagogie	Recherche	Pilotage Gestion	Logistique	Vie étudiante	Travaux
Subvention université	2 804 420	0		1%		99%		
Subventions d'exploitation	500 000	0	100%					
Ressources propres	1 933 792	0	41%	0%	24%	18%	12%	5%
Financement des activités			Pédagogie	Recherche	Pilotage Gestion	Logistique	Vie étudiante	
Subvention université	2 804 420	0		100%		86%		
Subventions d'exploitation	500 000	0	34%					
Ressources propres	1 933 792	0	66%		100%	11%	100%	
Prélèvement sur réserves	246 000	230 000				3%		
			100%	100%	100%	100%	100%	
Pour Mémoire :								
Masse salariale Etat	67,5							
Masse salariale Universitaire	0,5							
	68,0							
Réparties en :								
Enseignants IATOS	55,5							
IA I US	12,5							

PROPOSITION DE MISE A JOUR DU TARIF DE LOCATION DE SALLES

Tarifs par jour en € HT	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Salles de cours	300	200	800
Salles d'Anatomie et d'Informatique (Champy, Collin, Lelievre, Jolly)	600	400	1500
+ Salles du Conseil et Bouin			
Pavillons 1,2,3 et 4	1700	850	3500
Amphithéâtres Dieulafoy et Florent Coste	2200	1100	3000
Amphithéâtres Luton, Portier et Richet	2400	1200	5000

Le tarif de la demi-journée est 60 % de celui de la journée entière

Conférences d'internats Privées amphithéâtres par soirée 150 Salle 120

ECN blanches prix forfaitaire 2 ou 3 amphis : 2000 par week-end (1 jour et demi)

Tarif A: Toute manifestation proche des activités traditionnelles de la faculté

Tarif B : Idem mais organisée par un personnel de Paris Descartes

Tarif C: Toute manifestation à caractère exceptionnel (défilé de mode, tournage,...)

Il y a peu d'augmentation ; uniquement pour les salles de cours et Conseil, informatiques, Bouin. Les amphithéâtres Portier et Richet sont maintenant alignés sur Luton et non plus sur Florent Coste et Dieulafoy.

Opérations de trava	ux - Budg	et 2012	
Travaux pilotés par le service Mainte	enance et Pa	atrimoine de la facul	té
Sécurité - Ventilation des amphithéâtres Co	ordeliers -		
PPI 2010	203 595		
Sub Maint 2011	215 000		
	418 595		
Sécurité - Gardes-corps terrasses - tous sites	5		
PPI 2011	60 000		
Maintenance 2011	50 000		
	110 000		
Sécurité - Rénovation électricité Cordeliers	et Cochin		
Subvention 2009	675 000	Plan de relance	е
	11235		
Maintenance - Bibliothèque Cochin	26 700		
Changement de fenêtres	36 700		
Aménagement - Amphithéâtre Aboulker Gu			
PPI 2011	105 000		
Univ	500 000		
MAINT 2011	70 000		
	675 000		
Recherche : Laboratoire MATIC			
PPI 2010	96 037		
MAINT R 2011	250 000		
Bettancourt	250 000		
	596 037		
Recherche: Cochin - Labo de l'institut Coch	nin + L2		
PPI 2010	155 000		
PPI 2010	72 038		
Maint R	98 459		
	325 497		
Recherche : Labo B. WEILL	,		HT
PPI 2010	60 000		
MAINT R 2011	40 000		
	100 000		
Travaux non pilotés par le service M	aintenance	de la faculté - Crédit	s PPF
Travaux Cordeliers Alenc-Gelas	267 637		
Aménagement plateforme Cordeliers	120 000		
Maintenance locaux HEGP	100 000		
Equipement Centre de Recherches Ste Anne	25 700		
Portoirs ventilés pour souris UMRS872	166 000		
Equipement MICROPET TEDGUI	150 000		
	2 700 400		
	3 766 166		

		Demande Subvention Maintenance 2012	
			€TTC
		Subvention pour les dépenses récurrentes d'entretien et maintenance courante (138 590€ en 2011)	80 000
Priorité	Site	HYGIENE ET SECURITE	
1	Cochin	Désenfumage de l'amphithéâtre Luton	150 000,00
2	Cordeliers	Couloir aile A : dépose des dalles amiantées (en état très dégradé), remplacement par des dalles PVC ou caoutchouc	28 000,00
3	Cordeliers	Remplacement des portes CF: études, travaux, contrôle	110 000,00
		S/T 1	288 000
		<u>AMENAGEMENT</u>	
4	Necker	divers travaux d'adaptation pour accès au bât C pendant les travaux de l'IGH	25 000,00
5	Cochin	divers travaux d'aménagement (accueil,)	10 000,00
6	Cochin	travaux de calorifugeage des tuyaux de chauffage	5 000,00
7	Cochin	remplacement des fenêtres des 2 logements	32 000,00
8	Cordeliers	travaux de réaffectation des services informatique et technique	20 000,00
9	Cordeliers	Création d'une VMC dans tous les sanitaires	20 000
			112 000
		S/T 2	
		Total	480 000



+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

+ HÔTEL - DIEU

+ INSTITUT CURIE

+ INSTITUT MONTSOURIS

+ NECKER - ENFANTS MALADES

+ SAINTE ANNE

+ SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du lundi 30 janvier 2012

Membres du conseil

> Etaient présents: AL ISSA Gulbhar, BERCHE Patrick, BERTHERAT Jérôme, BETHOUX Jean-Pierre, BOUYSSOU Isabelle, CHAPRON Charles, CHASSANIOL Jean-Luc (représenté par B MOTTE), de DANNE Anne, DE BOISSET DE TORSIAC Jean, DE POUVOURVILLE Gérard, DESNOS Michel, DIEBOLT Jean-Michel, DO CAO Nhan Jérémy, DONNADIEU Stéphane, ELESSA Dikélélé, ELIASZEWICZ Muriel, EPELBAUM Jacques, FRIEDLANDER Gérard, GILBERG Serge, GREGORY Thomas, HERNANDEZ Isabelle, HORELLOU Marie-Hélène, HOUSSET Martin, JACQUES Thibaut, LEBERRE Alice, LE JEUNNE Claire, LEGMANN Paul, LINTIS Alexandru, MEGNIEN Jean-Louis, MIRA Jean-Paul, MONCOMBLE Jocelyn, PARDESSUS Pierre, PICCOLI Matthieu, POIRAUDEAU Serge, POURRIAT Jean-Louis, SOUHAIL Bérénice, TEILLAC Pierre, WEILL Bernard.

> Etaient excusés: ATGER Katherine, AUER Jana, BOUDJEMLINE Younès, CARLI Pierre, CHAUSSADE Stanislas, CREMIEUX François, DANIS Marie-Paule, DE WILDE Pascal, DUPIN Nicolas, DUPUY Charlotte, FABIANI Jean-Noël, FAUVEAU Véronique, FERRAND Isabelle, FISCHER Alain, FRIDMAN Hervé, FROISSART Marc, GAILLARD Raphaël, GUILLEVIN Loïc, GOULET Olivier, HURE Catherine, JEANJEAN Nicolas, JEAN-LOUIS Elisabeth, JEUNEMAITRE Xavier, KELLY Paul, LAZARETH Marie, LENGLART Léa, LORTHOLARY Olivier, MEYER Philippe, NGUYEN Françoise, RAYMOND Josette, ROCHA Benedita, SANCHEZ Olivier,

Le doyen BERCHE accueille les représentants étudiants, nouveaux élus en date du 22 novembre 2011 et présente ses vœux aux membres du conseil qu'il n'aurait pas encore rencontré. Les étudiants se présentent.

Le doyen leur rappelle la règle : les suppléants sont présents en l'absence de titulaires, si les représentants titulaires souhaitent inviter des suppléants en surnombre, ils doivent en faire la demande au préalable.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL DE FACULTE

Les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du 14 novembre 2011.

2- INFORMATIONS DU DOYEN

> Calendrier prévisionnel Conseils pléniers (salle du conseil) – 17h/19h30 lundi 26 mars 2012 jeudi 14 juin 2012 (pédagogie) lundi 10 septembre 2012 (révision effectifs 2013)

mardi 13 novembre 2012

Conseils restreints (salle 308)

Les conseils restreints peuvent <u>précéder d'une heure chaque conseil plénier</u> (16h/17h) en cas de besoin mardi 29 mai 2012 (Auditions PHU + post-CNU) - **17h/20h**

vendredi 7 septembre 2012 (révision effectifs 2013) - 18h et soirée

Auditions (salle du conseil + salle pédagogie + salle Bouin)

Audition des PU-PH

jeudi 5 avril 2012 - 8h/18h

jeudi 12 avril 2012 - 8h/18h

Audition des MCU-PH

jeudi 3 mai 2012 - 8h/18h

Audition des PU-PH nommés 2009

mardi 20 novembre 2012 - 14h/18h

jeudi 22 novembre 2012 - 14h/18h

Assemblée générale des enseignants et fête de la faculté de médecine (amphi Richet)

vendredi 15 juin 2012 - 17h30/ ...

> Nouveau président de l'Université

Frédéric DARDEL a été élu par le Conseil d'Administration de l'Université le 20 décembre, par 14 voix contre 8 à Christian BOITARD. Il a bénéficié des voix des étudiants et des personnels BIATOS.

Christian BOITARD a fait un score très honorable et sa liste a remporté 6 sièges de rangs A sur les 7 au Conseil d'Administration.

Il est regrettable que les Chefs de Clinique aient très peu votés, malgré 3 courriers de rappel de la procédure; en effet, les CCA doivent maintenant être inscrits sur les listes électorales, 5 jours avant le scrutin. Certains se sont présentés le jour du vote, mais n'ont pu participer à ces élections.

> Elections du Conseil de Faculté et du Conseil Scientifique Local

Ces deux élections se tiendront le mercredi 20 juin.

Conseil de la Faculté

Les membres sont élus pour 4 ans, le doyen l'étant, lui, pour 5 ans, d'où un décalage entre les mandats. Patrick Berche est le Doyen élu en charge jusqu'au 2 septembre 2014. Les membres de ce nouveau conseil éliront le prochain doyen en juin 2014, pour une prise de fonction en septembre de cette année. Les chefs de service seront saisis afin qu'ils incitent les CCA à s'inscrire sur les listes électorales.

Conseil Scientifique Local

Les membres sont élus jusqu'au 15 décembre. Cependant, l'Université a demandé que ces deux élections se fassent en même temps étant donné la lourdeur de l'organisation mise en œuvre.

Toutes les procédures administratives seront rappelées en temps et en heure.

> Point sur l'IDEX

Le projet IDEX (Initiative d'Excellence) présenté par l'Université, a été retoqué lors de la première vague, du fait notamment que la demande ne respectait pas les normes de gouvernance souhaitées par le ministère. Le projet présenté pour cette deuxième vague est structuré autour de la recherche (autour des unités classées A+), des bi-diplômes, notamment la licence de François TADDEI « Frontières du vivant » et vise à la fusion des membres du PRES à l'horizon de 4 ans. Rappelons que sur les 15 unités de Paris Descartes classées A+ : 10 sont de médecine, 4 des Saints Pères et 1 de pharmacie.

La dotation demandée est de 1,3 milliard d'euros par groupement, dont seuls les intérêts (3.4%) sont versés dans un premier temps (>38 millions d'Euros), tandis que le capital sera remis après 4 ans, lorsque les établissements auront fait la preuve de leur capacité à mener à bien le projet décrit.

Les recettes doivent servir aux dotations des équipes du projet – soit celles classées A+ - et à la création de post-doctorants (environ une cinquantaine). Des équipes émergentes pourront obtenir des aides, avec pour objectif d'augmenter le nombre d'unités classés A+ actuellement 15 sur 59 unités, soit 25%, pour atteindre 80%. L'IDEX aura une gouvernance autonome des entités du PRES.

Le jury se tient le 31 janvier 2012, les résultats connus le 3 février. 3 IDEX seront accordés, la concurrence est rude mais l'enjeu est de taille : les IDEX dotés de moyens importants seront très attractifs pour les meilleures équipes. Cette compétition est déterminante pour le futur de l'université.

Les crédits de l'université devraient être consacrés à la pédagogie. L'IDEX demandé par notre PRES a été finalement accepté le 3 février 2014.

> Département Hospitalo-Universitaire – D.H.U

32 demandes ont été présentées, 12 projets auditionnés – dont 4 de Paris Descartes et un seul retenu, le projet Mère-Enfant porté par François GOFFINET à Cochin.

Les DHU ne sont pas financés, mais l'université et l'Assistance Publique doivent les aider en termes de personnels.

Les projets auditionnés sont ceux de Christian BOITARD et de Pierre LAURENT-PUIG, qui n'ont finalement pas été retenus, malgré leur très haute qualité.

L'évaluation par le jury international peut être communiquée aux projets non retenus qui en font la demande

Le premier critère était la valeur ajoutée par ce regroupement qui ne doit pas apparaître comme une juxtaposition d'activités existantes, mais un véritable projet nouveau. Ensuite, il a été tenu compte de la relation entre les soins et la recherche, de l'intégration du projet et de sa clarté, de son projet pédagogique intégré et des innovations à la recherche proposées.

Le calendrier, pour le deuxième tour est le même que cette année : Appel d'offre en mai, dépôt du projet fin septembre et décision en janvier 2013.

Ces DHU donnent de la visibilité ; cette création est issue du rapport de la commission MARESCAUX, excellente idée reprise et mise en œuvre par l'Assistance Publique.

Jacques EPELBAUM fait savoir qu'un D.H.U a été accepté sur Paris 7, en neuro-vasculaire, avec une composante Paris Descartes – avec Jean-Louis MAS, très importante.

> Révision des effectifs

17 postes de PU-PH et 13 de MCU-PH ont été acceptés et 2 postes supplémentaires de rang A, le premier à la suite d'une démission et le second par transformation d'un poste de rang B. Nous devons notre excellente révision à la fusion des trois anciennes facultés et à la masse critique importante qui en est issue.

Cette année, la révision devrait porter sur 8 à 10 postes seulement. En effet, une incertitude existe sur le nombre de demandes de mise en œuvre de la loi FILLON, sur le recul de la limite d'âge – dans la limite de deux ans et six mois – pour les personnels n'ayant pas l'intégralité de leurs trimestres. Dans certains cas, le consultanat permet cette cotisation supplémentaire. Cycliquement, l'ARS revient sur l'existence de ce consultanat, mais aucune décision ne semble avoir été prise actuellement. Le Doyen rappelle que les trimestres de surnombre permettent de cotiser les trimestres qui pourraient manquer. Il rappelle que l'application de la loi Fillon n'est pas cumulable avec un consultanat par la suite.

A la suite de l'expérience menée à Sainte-Anne pour le recrutement en anatomie-pathologique, avec la constitution d'un « search committee », ayant abouti au recrutement d'un excellent candidat, plusieurs professeurs de Necker ont souhaité renouveler cette expérience et mettre en place de nouveaux d'un « search committee », pour des recrutements en neurologie pédiatrique (présidé par Michel VEKEMANS), en bio statistiques pour IMAGINE, puis en pédopsychiatrie et en ophtalmologie pédiatrique.

Ces comités ont pour mission de recevoir et sélectionner 2 à 3 candidats qui seront présentés au conseil de faculté qui statuera. L'ouverture sur l'extérieur sera très large, mais, s'agissant de cliniciens, restera réservée à des francophones.

3- PEDAGOGIE

> Premier cycle

A la suite de la Première Année Commune aux Etudes de Santé, la deuxième année a été entièrement refondée à la rentrée 2011-2012. L'équipe pédagogique prépare le programme de la nouvelle 3ème année, mise en place à la rentrée prochaine, et qui sera finalisé pour Pâques.

Jean-Christophe FOURNET a accepté de prendre en charge une UE de fin de cycle, autour de ce qu'il est impensable de ne pas connaître pour accéder au deuxième cycle et à l'externat.

Un appel aux enseignants des UE du PCEM2 et DCEM1, va être lancé afin de proposer des référentiels de qualité pour la rentrée 2012.

De même, les CCA vont être sollicités pour la création d'une filmothèque en sémiologie.

Les UE 4 et 8 seront évaluées par la commission d'évaluation, menée par Bertrand DOUSSET, dès cette année.

Les représentants étudiants réaffirment leur satisfaction de l'excellente collaboration des élus étudiants et l'équipe pédagogique.

> Deuxième cycle

Un examen de niveau, par QCS, portant sur les enseignements DCEM2, DCEM3 et DCEM4 s'est tenu fin 2011. La moyenne attendue était de 80% de bonnes réponses, environ 17/20. Les résultats n'ont pas été à la hauteur et la validation a été ramenée à une moyenne de 14/20.

Cet examen, issu des pratiques anglo-saxonnes, est juste et répond au devoir des facultés de mener aux ECN des étudiants de bons niveaux, puisque les ECN ne connaisse ni note éliminatoire, ni moyenne à valider et qu'un étudiant obtenant 1/1000 peut accéder en troisième cycle.

Cependant, il a été très difficile d'obtenir les QCM pour cet examen et il est décidé d'étendre la demande à tous les enseignants de la faculté.

Si Paris Descartes est actuellement la seule faculté à proposer cet examen – semble-t-il -, il est certain que cette pratique va s'étendre à toutes les facultés de France.

La commission de pédagogie travaille sur la mise en place d'un examen clinique de fin d'étude, une proposition devrait être présentée lors d'un prochain conseil de faculté.

> Inquiétude sur le stage d'été de DCEM4

Afin de diminuer l'inadéquation entre le nombre de places ouvertes en troisième cycle et le nombre d'étudiants faisant un choix – et ainsi le nombre important de postes d'internes non pourvus, dans les interrégion déjà en sous-densité et dans les filières ayant des difficultés à recruter, la validation des DCEM4 devra remonter au ministère avant la tenue du jury de validation des ECN.

Les étudiants ayant validés le DCEM4 et selon leur rang de classement aux ECN n'ayant pas un choix correspondant à leur aspiration, pourront demander – auprès d'une commission de dérogation - à bénéficier du statut « d'auditeur ». Inscrits à l'université, ils pourront faire des stages d'externes, n'auront aucun enseignement à valider et se présenteront pour une deuxième (et dernière) chance aux ECN. Le nombre d'étudiants admis à bénéficier de ce statut sera limité. Les arrêtés relatifs au numerus clausus de ce statut et à la composition de la commission de dérogation, sont attendus.

Ainsi, l'année de DCEM4 sera validée au plus tard le 11 juillet. Les facultés et les doyens s'interrogent et s'inquiètent sur le devenir du stage d'été – les 36 mois actuels de stages obligatoires pourraient être prochainement ramenés à 33 mois.

Ce dernier stage, à Paris Descartes sous forme de stage de super externe est pertinent sur le plan pédagogique et est une transition et une préparation aux responsabilités des futurs internes. Cependant, s'il n'est plus obligatoire il risque de ne plus être financé par l'AP-HP.

La conférence des doyens recherche une attitude commune à adopter. Des négociations sont en cours.

Les représentants étudiants ont mené une enquête auprès des DCEM4 de la faculté. Celle-ci fait ressortir que, même non obligatoire (mais rémunéré!) 80% des étudiants continueraient à assurer le stage, s'il est maintenu sous la forme actuelle de super externe; 30% des étudiants, quel que soit le stage offert; 50% si le choix du stage est libre.

Il est rappelé que le prochain choix de stage pour les DCEM4, choix du trimestre prochain + choix du stage d'été, est début mars !

> Examen Classant National

En 2015, le nouvel ECN verra le jour. Il est prévu une diversification des épreuves (afin de tester différents types d'intelligence) et de les rendre plus discriminantes. Il est très probable que les Test de Concordance de Script seront choisis. 95% des enseignants ne savent pas encore produire ce type de grille. Une information sera faite très prochainement.

> Informations diverses

Il est constaté un net désengagement des enseignants aux réunions pédagogiques, notamment pour le DCEM1. Claire LEJEUNNE et Serge POIRAUDEAU arrivent à bout de leurs ressources!

Il est nécessaire d'informatiser les évaluations pour la rentrée prochaine.

Claire LEJEUNNE et Serge POIRAUDEAU participent à deux projets internationaux, IMS et MedMotion, ayant pour objectif de favoriser les échanges européens « écoles de médecine »

Les obstacles administratifs ont été très importants, mais ils sont maintenant levés et une stagiaire a été recrutée pour coordonner ces projets. Deux étudiants de la faculté, présents à ce conseil, Gulbhar AL ISSA et Jérémie Do CAO participent à ces projets et iront à Berlin en mars.

4- PRESENTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT

CURIE – Cf. Diaporama en annexe

Le Directeur Médical, Pierre TEILLAC, présente le projet d'établissement du nouvel établissement, dont il a pris la direction en septembre 2011, François DOZ, PU-PH, devenant le coordonnateur de l'enseignement et la recherche.

L'Etablissement, Fondation d'Utilité Publique, de droit privé, est né de la fusion en janvier 2010, de l'Institut Curie et de l'hôpital René Huguenin. Deux entités dont l'activité principale était la sénologie. L'objectif de cette fusion étant de maintenir une position de leader dans le domaine de l'oncologie,

augmenter le volume de patients reçus, diversifier l'activité et développer la recherche clinique et la recherche translationnelle.

L'établissement à un Centre de Recherche Cognitif, regroupant 1 000 chercheurs qui vont de la physique à la biologie, tous avec une orientation oncologique. Dans le domaine de la recherche translationnelle, l'établissement a obtenu un Site de Recherche Intégré sur le Cancer (SIRIC).

La nouvelle organisation repose sur l'idée que l'oncologie doit être traitée par organe, d'où la création de 4 Départements thématiques. Les Directeurs Médicaux Thématiques (DMT), appartiennent au Comité exécutif de l'ensemble hospitalier et ont la responsable de la triple mission hospitalo-universitaire de soin, recherche et enseignement.

A l'intérieur des départements existe un dispositif opérationnel qui rassemble l'ensemble des moyens en ressources humaines et matérielles. Les autres départements permettent de rentrer en exécution l'ensemble des directives données par les DMT et un dispositif fonctionnel représenté par l'ensemble des fonctions non-médicales de support et donc une construction matricielle autour de 4 thématiques et 12 départements.

Les départements thématiques :

Sénologie

Digestif, Gynéco, urologie

ORL, pneumologie, neurologie

Hémato, pédiatrie, ophtalmologie, sarcomes et dermatologie.

Un directeur médical coordinateur représente l'ensemble des chefs de département au niveau de l'échelon exécutif, François DOZ

Les autres départements : 6 sur le plan thérapeutique et 6 départements de diagnostics et pronostics, communs aux deux sites Curie et Saint-Cloud.

Une directrice du pilotage stratégique est chargée de conduire le changement et mener la fusion.

Un comité exécutif de neuf personnes se réunit chaque semaine.

Un directeur des relations extérieures et des partenariats hospitaliers et chargé de développer les partenariats afin que les patients aient la possibilité d'un traitement de proximité et également l'accès à l'innovation.

Les effectifs hospitalo-universitaires en provenance de Paris Descartes sont les suivants ;

3 PU-PH, François DOZ, Jean-Yves PIERGA et Dominique STOPPA-LYONNET

3 CCA dont la rémunération universitaire est remboursée à Paris Descartes.

2 MCU, un de psychologie et un de pharmacie.

6 assistants.

Un accroissement du nombre d'hospitalo-universitaires

Il s'agit maintenant de bien spécifier la répartition des activités entre Curie et Saint-Cloud, pour obtenir deux centres d'excellence complémentaires.

Le Comité Central d'Entreprise votera le 28 mars sur ces propositions.

Le 11 avril, le projet sera présenté devant le conseil d'administration.

Puis, le déploiement se fera sur les deux années à venir.

Le doyen BERCHE remercie Pierre TEILLAC pour cet exposé.

Aux questions, il est répondu que l'établissement accueille actuellement environ 10 000 patients, 50% en sénologie, dispose de 350 lits dont 80 en hôpital de jour. Le projet est d'augmenter notablement cette part d'ambulatoire.

Il n'y a pas de service d'urgence – au sens classique – les consultations sont toutes programmées, les « urgences » sont accueillies par un dispositif de « consultations non programmées », 24h/24.

La radiologie interventionnelle concerne actuellement essentiellement les biopsies et les drainages. Il reste à développer la thermothérapie, la radiofréquence, ce qui est ondes non-ionisantes sur repérage imagerie pour détruire un certain nombre de tumeurs et peut-être ensuite la radiologie interventionnelle.

On peut regretter que dans certains cas, l'activité de l'établissement est en concurrence directe avec l'AP-HP, et qu'il y a davantage de compétition que de collaborations. Ne pourrait-on, les hôpitaux de l'APHP et ceux des fondations d'intérêt publique, être davantage complémentaires, sur le plan régional ? Il est vrai que les établissements, ayant un conseil d'administration privé, ont besoin d'une ligne directrice - qui tienne à long terme – et puisse être rapidement mise en œuvre. Dans ce cadre, toutes les collaborations sont envisageables et même souhaitables.

L'Assistance Publique organise actuellement la cancérologie et une rencontre peut être programmée entre Miche FOURNIER, Directeur de la Politique Médicale et Pierre TEILLAC, au moment où celui-ci fixe

ses orientations entre les deux sites de Paris et Saint-Cloud, - avec également les chefs de pôles de cancérologie de Cochin et l'HEGP - afin de fixer le cadre de la cancérologie dans ce secteur.

Une rencontre de ce type s'est fait autour de la demande d'IHU, le dossier est en cours, les résultats devraient être connus fin février 2012. L'image et l'affichage que cela permettrait dépasse largement les retombées financières qui elles sont assez modestes. 3 dossiers ont été déposés en France, un seul sera élu.

5- QUESTIONS ETUDIANTES

> Election de l'assesseur étudiant.

Pour la première fois, une étudiante est proposée à ce poste, Bérénice SOUHAIL.

Etudiante en DCEM1, vice-présidente en charge des études médicales à l'AMPC, son objectif est de poursuivre l'excellente collaboration entre les élus étudiants, les équipes pédagogique et administrative.

Bérénice SOUHAIL est élue à l'unanimité.

6- QUESTIONS DIVERSES

> Acceptation d'un don

La société Samsung électronique souhaite faire don de 150 tablettes androïdes pour une utilisation ciblée sur le programme du e-learning en cours d'élaboration au sein du master de diagnostic prénatal. Ce don n'est pas conditionnel.

Ce don est accepté à l'unanimité.

> Projet de création d'une bourse, dans le cadre du DIU d'échographie gynécologique et obstétricale et DIU de médecine fœtale.

Coordination: Pr Yves Ville - Maternité, CHU Necker - Enfants Malades

<u>Objectif</u>: promouvoir les échanges académiques de soins ou de recherche en médecine fœtale vers l'international.

<u>Bénéficiaires et conditions d'éligibilité:</u> Cette bourse s'adresse aux internes ayant terminé leur internat, CCA, PHU ou MCU-PH en gynécologie-obstétrique ayant réalisé un cursus de médecine fœtale. Le candidat doit avoir validé le DIU d'échographie gynécologique et obstétricale ainsi que le DIU de médecine fœtale. Par ailleurs, le candidat doit justifier d'une inscription en cours à Paris Descartes.

Cette bourse soutiendra un projet innovant dans un des domaines suivants : soins, recherche clinique ou fondamentale ou enseignement dans le domaine de la médecine fœtale. La qualité des projets soumis déterminera l'attribution de la bourse par un comité pédagogique selon une grille préétablie.

Le comité pédagogique se réserve le droit de ne pas attribuer de bourse si aucun projet ne correspond aux critères énumérés ci-dessus. Dans ce cas, le financement sera reporté à l'année suivante et utilisable pour un autre candidat. Le projet sera assorti d'une lettre du chef de service représentant le candidat ainsi qu'une lettre du centre accueillant l'étudiant.

Montant : 10,000 à 40,000 Euros pour un ou deux projets par année.

Mise en place: à partir de 2011-2012

Ce projet de création de bourse est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Gouvernance de l'Ensemble Hospitalier de l'Institut Curie

Conseil de Faculté, 30 janvier 2012



Objectifs de la nouvelle gouvernance

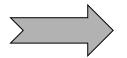
La fusion entre Paris/Orsay et Saint Cloud répond à trois enjeux :

- Augmenter le volume de patients traités et maintenir une position de leader en sénologie, pédiatrie, pathologie oculaire
- Diversifier l'activité

- Développer la recherche clinique et translationnelle
- → Une approche thématique par **organes/pathologies** au service de laquelle sont organisés des départements et des services support.

Articulation entre les thématiques médicales et le dispositif opérationnel et fonctionnel

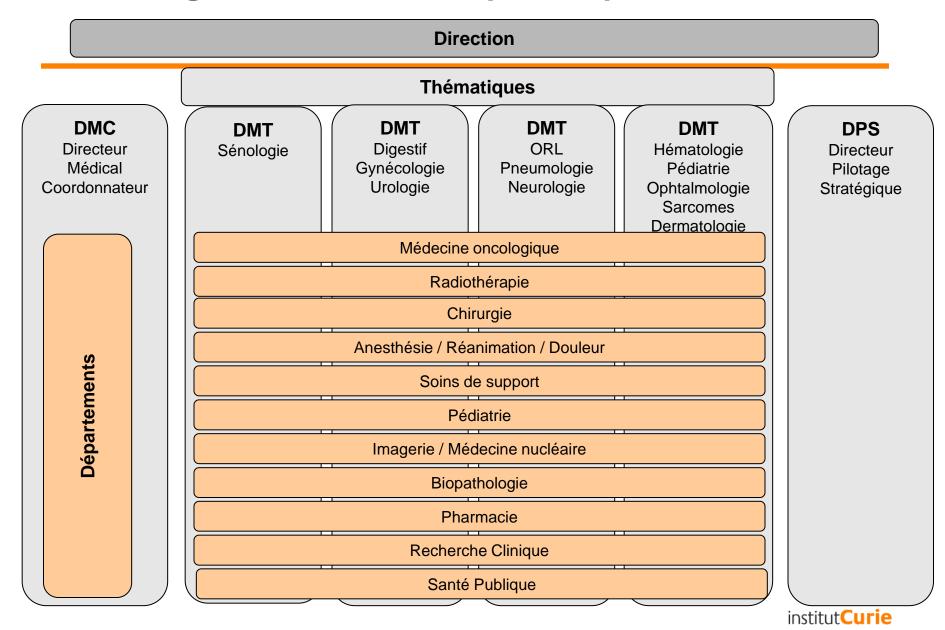
- Division de l'activité médicale en 4 thématiques constituant l'offre de soins, d'activités de recherche et d'enseignement
- Dispositif opérationnel: il rassemble les ressources humaines et matérielles au sein de départements
- Dispositif fonctionnel: Il prend en charge les fonctions non médicales dites « de support »



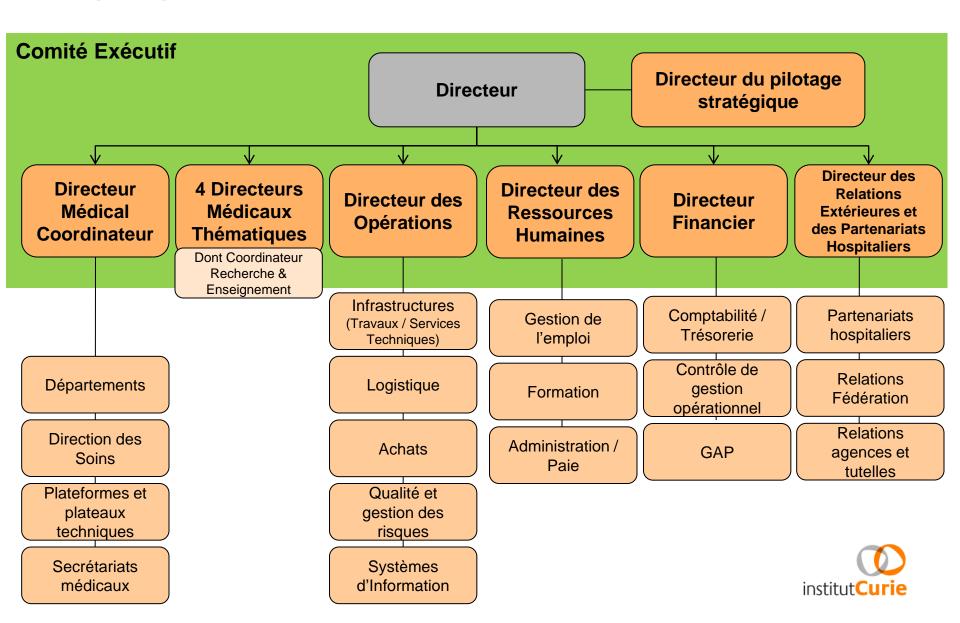
CONSTRUCTION MATRICIELLE



Organisation Thématique et Opérationnelle



Organigramme du Comité Exécutif et Fonctions Support



Principes généraux de la nouvelle gouvernance hospitalière

- 1. Equipe **pluridisciplinaire**
- 2. Ressources **mutualisées** entre les sites et les fonctions
- 3. Cinq nouvelles fonctions qui rendent compte au Directeur :
 - Directeur Médical Thématique (DMT): développement des activités de soin, recherche et enseignement (un des DMT coordonnateur recherche & enseignement)
 - Directeur Médical Coordonnateur (DMC) : coordination entre les départements pour fluidifier le parcours patient
 - Directeur des Opérations (DO) : fonctionnement opérationnel de l'hôpital
 - Directeur des Relations extérieures et Partenariats hospitaliers (DRP) : représentation et développement des partenariats

institut

- Directeur du Pilotage Stratégique (DPS) : Pilotage du projet d'établissement
- 4. Rattachement des **Chefs de Département** au DMC avec une triple mission de mise en œuvre du PMS, management et gestion du budget et des investissements de leur Département
- 5. Rattachement de la **Direction des Soins** au DMC avec une double mission d'élaboration et de mise en œuvre du projet de soins, et de management du personnel soignant

Effectifs Hospitalo-Universitaires

3 CCA « achetés » par Curie:

Oncologie Médicale Chirurgie Sénologique Anesthésiologie

MCU (hors UFR Médicale)

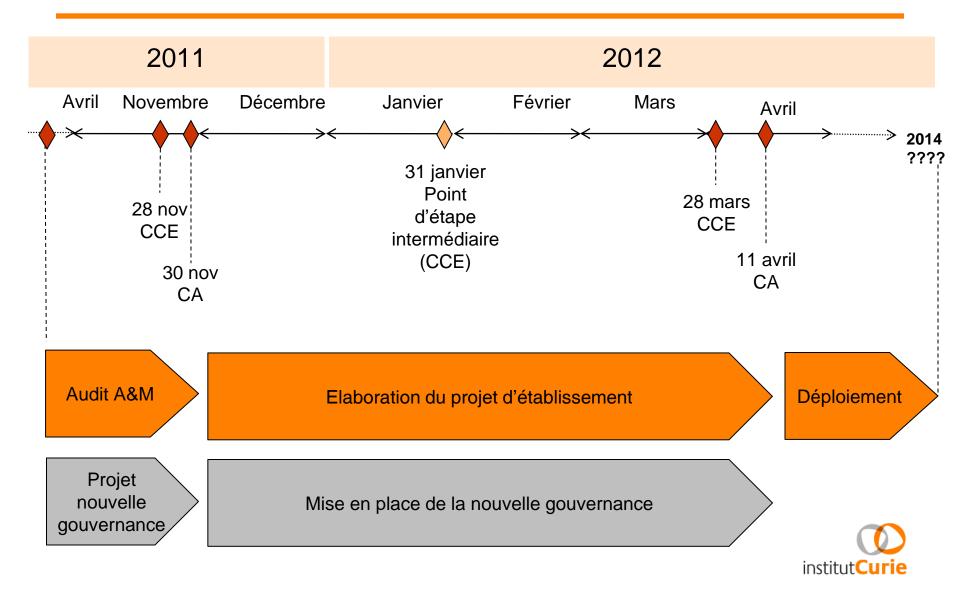
Pharmacie Psychologie

PU-PH

Oncologie Médicale (2005) Pédiatrie (2005) Génétique (2006)



Prochaines étapes





+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

+ HÔTEL - DIEU

+ INSTITUT CURIE

+ INSTITUT MONTSOURIS

+ NECKER - ENFANTS MALADES

+ SAINTE ANNE

+ SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du lundi 26 mars 2012

Membres du conseil

- > Etaient présents: AUER Jana, BERCHE Patrick, BERTHERAT Jérôme, BETHOUX Jean-Pierre, CARLI Pierre, CHAPRON Charles, DANIS Marie-Paule, DE BOISSET DE TORSIAC Jean, DESNOS Michel, DO CAO Nhan Jérémy, ELESSA Dikélélé, ELIASZEWICZ Muriel, FRIEDLANDER Gérard, GAILLARD Raphaël, GILBERG Serge, LE JEUNNE Claire, LEGMANN Paul, LENGLART Léa, PARDESSUS Pierre, LORTHOLARY Olivier, MIRA Jean-Paul, MONCOMBLE Jocelyn, NGUYEN Françoise, POIRAUDEAU Serge, SALOMON Laurent, WEILL Bernard.,
- > Etaient excusés: ATGER Katherine, BOUDJEMLINE Younès, BOUYSSOU Isabelle, CHASSANIOL Jean-Luc, CHAUSSADE Stanislas, CREMIEUX François, de DANNE Anne, DE LAROCHELAMBERT Elisabeth, DE POUVOURVILLE Gérard, DIEBOLT Jean-Michel, DONNADIEU Stéphane, DUPIN Nicolas, DUPUY Charlotte, EPELBAUM Jacques, FABIANI Jean-Noël, FAUVEAU Véronique, FERRAND Isabelle, FISCHER Alain, FRIDMAN Hervé, FROISSART Marc, GOULET Olivier, GREGORY Thomas, GUILLEVIN Loïc, HORELLOU Marie-Hélène, HOUSSET Martin, HURE Catherine, JEAN-LOUIS Elisabeth, JACQUES Thibaut, JEANJEAN Nicolas, JEUNEMAITRE Xavier, KELLY Paul, LAZARETH Marie, MEGNIEN Jean-Louis, MEYER Philippe, MIHOUBI BOUDRAI Nadia, POURRIAT Jean-Louis, RAYMOND Josette, ROCHA Benedita, SANCHEZ Olivier, SOUHAIL Bérénice, TEILLAC Pierre.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL DE FACULTE

Une correction est apportée au procès-verbal dans les informations diverses : « Gulbhar AL ISSA et Jérémy Do CAO participent à ces projets et iront à Anvers en mars » (et non à Berlin) Les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du lundi 30 janvier 2012.

2- INFORMATIONS DU DOYEN

> Révision des effectifs

21 candidats se présentent pour 8 postes de PU-PH disponibles actuellement.

Le doyen rappelle les règles permettant de bénéficier d'un recul de limite d'âge :

La limite d'âge est de 65 ans pour les personnels nés avant juillet 1951, 67 ans pour ceux nés après cette date. Un recul peut être obtenu pour charges de famille.

Les PU-PH peuvent demander à bénéficier d'un surnombre universitaire, de droit pour 3 ans. Sur le plan hospitalier, s'ils ont en charge une mission d'intérêt collectif, ils peuvent obtenir un consultanat d'un an, renouvelable 2 fois. En médecine, la position de surnombre libère le poste universitaire.

Par ailleurs, la loi Fillon permet, si l'intérêt du service le justifie, un maintien en activité afin de valider des trimestres manquants pour une pension à temps plein – dans la limite de 10 trimestres. Ce maintien en activité gèle le poste universitaire. Cependant, le surnombre permet de cotiser pour les trimestres manquants, et cela peut être tenu en compte.

Le doyen mène une négociation individuelle avec tous le hospitalo-universitaires. Dans tous les cas, l'intérêt de l'enseignant est préservé.

> Recherche

Olivier HERMINE a obtenu un LABEX. De plus, un IHU cancer, associant Paris VII (Saint-Louis), l'IGR, Curie et Paris Descartes (Cochin et HEGP) a été accepté. Dominique CABROL et François GOFFINET ont obtenu un D.H.U.

LABELLISATION D'UN DEPARTEMENT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE (DHU) au sein du Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand Widal

En réponse à l'appel d'offres lancé le 5 juillet dernier pour la création de Départements Hospitalo-Universitaires (DHU), 8 projets d'excellence ont été retenus par un jury international parmi lesquels le DHU « NeuroVasc - Sorbonne Paris Cité » coordonné par le Pr Hugues Chabriat à Lariboisière.

Ces nouvelles structures ont pour but de renouer les liens entre l'hôpital, les universités et les organismes de recherche, en particulier l'Inserm, par la conclusion d'une convention de partenariat, afin d'augmenter la visibilité des thématiques structurantes en matière de recherche, d'enseignement et de soins et de se positionner comme référence internationale. Le label DHU est attribué pour une durée de cinq ans renouvelable.

Le DHU « NeuroVasc - Sorbonne Paris Cité » réunit les services cliniques et les unités de recherche Inserm impliqués dans la prise en charge et la recherche en pathologie neurovasculaire (tous les AVC y compris les hémorragies méningées) des hôpitaux Lariboisière et Sainte-Anne, au sein du PRES Sorbonne Paris Cité qui associe les Universités Paris 7 Diderot et Paris 5 Descartes. Il est composé d'un noyau central comprenant :

- A Lariboisière : les équipes de neurologie et celles impliquées dans le Centre de référence des maladies rares des vaisseaux du cerveau et de l'œil (CERVCO), les équipes de neuroradiologie (Pr Houdart), de neurochirurgie (Pr George), d'anesthésie et de réanimation (Pr Payen) et de génétique neurovasculaire (Pr Tournier-Lasserve).
- A Sainte-Anne : les équipes de neurologie (Pr Mas), de neurochirurgie (Pr Roux) et de neuroradiologie (Pr Meder).
- L'unité Inserm UMR 740 (Pr Tournier-Lasserve) impliquée dans la recherche en génétique neurovasculaire et l'unité Inserm UMR 894 (Pr Mas) impliquée en épidémiologie clinique et en imagerie. Il comprend également :
- Les équipes cliniques de rééducation fonctionnelle du Pr Yelnik à Fernand Widal et du Dr Colle à Sainte-Anne, et l'équipe du centre des urgences céphalées du Dr Valade à Lariboisière.
- L'équipe du Pr Mebazaa au sein de l'Unité Inserm 942 pour l'analyse de biomarqueurs en pathologie neurovasculaire, et l'unité Inserm UMR 919 du Pr Vivien, impliquée dans l'étude des modèles expérimentaux d'AVC à l'Université de Caen, en partenariat avec l'Université Paris Descartes.

L'IDEX du PRES Sorbonne Paris Cité a obtenu 800M€ en capital, et percevra les intérêts, environ 27M€, par an pour le groupement. Si l'établissement fait preuve de sa capacité à mener à bien le projet décrit, c'est-à-dire la fusion des 8 établissements du PRES, le capital sera versé dans 4 ans.

Les recettes doivent servir aux dotations des équipes du projet et à la création de post-doctorants (environ une cinquantaine). Des équipes émergentes pourront obtenir des aides, avec pour objectif d'augmenter le nombre d'unités du périmètre. L'IDEX a une gouvernance autonome des entités du PRES. Jeudi 29 mars, le président de l'université, Frédéric DARDEL présentera à la faculté de médecine, l'IDEX et le projet. Tous les personnels de la faculté ont été invités.

En ce qui concerne Necker, il manque toujours 20M€ pour la phase de rénovation du bâtiment. Cette situation crée beaucoup d'émotion parmi les chercheurs et des recherches de financement sont menées à tous les niveaux.

> Elections du Conseil de Faculté et du Conseil Scientifique Local

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du précédent Conseil de la Faculté, ces deux élections ne pourront se tenir simultanément le mercredi 20 juin 2012.

Cette date est bien confirmée pour les opérations électorales visant au renouvellement de la composition du Conseil de la Faculté, mais celles du CSL se dérouleront en décembre 2012, une fois échu le mandat de ses membres.

En effet, les dernières élections au Conseil Scientifique Local se sont déroulées le 02 décembre 2008 ; les membres (représentants des personnels) ont été élus pour quatre ans (deux ans pour les usagers), la fin de mandat intervient donc le 02 décembre 2012. Une modification des statuts et du règlement intérieur de la Faculté figure en point 3 de l'ordre du jour afin de simplifier les opérations électorales ultérieures.

> Numerus clausus

PAES	Médecine	Odontologie	Pharmacie	S-F
	351	43	115	29
soit 2 de plus qu'en 2011, pour	'			
médecine.				

Passerelles	Médecine	Odontologie	Pharmacie	S-F
2ème année - Droit au remord	8	2		1
2ème année	50	3	6	2
3ème année	34	2	3	1

Soit une augmentation très importante pour l'accès en 2^{ème} année (50 au lieu de 18 !), ce qui semble une excellente façon de sélectionner les étudiants.

Le droit au remord correspond à la situation d'étudiants, justifiant de la validation de 2 années dans une filière choisie à l'issue de la PAES, et qui regrettent leur choix. Ils peuvent demander à se réorienter dans la filière à laquelle ils pouvaient initialement prétendre.

L'accès direct en troisième année donne moins de satisfaction, la réussite des étudiants étant plus aléatoire.

> Assemblée générale des DCEM4

Les ECN se tiendront cette année les 30 et 31 mai et 1^{er} juin.

La validation des DCEM4 doit remonter au ministère le 14 juin 2012.

Sur cette base, le nombre de postes par disciplines et interrégion (2012 – 2016) sera défini par les ministères Enseignement supérieur et Santé, afin d'obtenir l'adéquation la meilleure entre le nombre de postes ouverts et le nombre d'internes.

Le jury délibèrera le 11 juillet 2012.

La publication des postes interviendra entre le 12 et le 16 juillet, les simulations sur le logiciel CELINE se feront ensuite entre le 17 et le 31 juillet.

Les étudiants qui, pour des raisons de force majeure n'ont pas eu le classement qu'ils auraient pu avoir, peuvent déposer une demande de dérogation afin de ne pas participer à la procédure nationale de choix, et sollicitant le statut d'auditeur. La date dernière de <u>dépôt</u> (et non envoi) des dossiers est fixée, par arrêté, au 23 juillet 2012.

La commission de dérogation se tiendra le 24 juillet matin.

Le statut d'auditeur n'est pas encore parfaitement défini. Les étudiants en bénéficiant auront donc validés le DCEM-4, n'auront pas participé à la procédure nationale de choix. Au maximum 8% des étudiants inscrits aux ECN peuvent bénéficier de ce statut. La commission de dérogation facultaire décidera des stages à effectuer et des enseignements théoriques à suivre (mais pas à valider, puisqu'ils le DCEM4 aura été validé). Elle tiendra compte de raisons sérieuses et de la linéarité du cursus.

L'arrêté du 4 mars 1997, relatif à la deuxième partie des études médicales, définit (article 8) les fonctions hospitalières sur une base 36 mois de stages et 36 gardes. En tout état de cause, à la date du 14 juin, les étudiants n'auront que 32 mois validés. Il est tout à fait impossible de contraindre les étudiants à effectuer le stage d'été, leur DCEM4 étant validé. 80% des étudiants seraient prêts à faire le stage d'été, mais est-ce réaliste? Il est donc proposé d'ouvrir largement le choix de ce stage d'été, afin de le rendre le plus attractif possible, et que soient proposés des stages temps-plein, ou dans une spécialité recherchée ou un stage à l'étranger. La situation est extrêmement inconfortable pour les services hospitaliers qui ne connaîtront la réalité des effectifs étudiants le jour de la prise de fonction.

Le doyen a invité les étudiants de DCEM-4 à une assemblée générale prochainement. L'importance de la formation en stage sera rappelée et il leur sera demandé d'avertir les chefs de service s'ils n'ont pas l'intention d'être réellement présents cet été.

3- Présentation par Laurent Salomon d'une étude de suivi des étudiants > SUivi du Classement et Connaissances des Etudiants et Stages - SUCCES.

L'objectif de cette étude, confiée par le doyen BERCHE, est de vérifier

- 1) Si des éléments prédictifs de la réussite aux ECN peuvent être corrélés aux parcours des étudiants, à leur origine facultaire, à leur résultat au baccalauréat,
- 2) De s'intéresser aux résultats à l'ECN des étudiants ayant un parcours atypique avoir des outils pour être capable de savoir ce que sont devenus ceux qui arrêtent en cours de cursus -
- 3) Enfin un suivi des étudiants au cours des stages hospitaliers.

La première partie du travail a été de trouver les outils permettant d'effectuer ces recherches et notamment des outils pérennes et simples à utiliser.

L'étude s'appuie sur le logiciel de scolarité APOGEE – avec la DISI, et le logiciel développé par la faculté, e-cast, pour les stages.

- 1) Plusieurs requêtes ont été effectuées <u>cf. présentation jointe</u> :
 - Un comparatif entre les mentions au baccalauréat et le rang de classement aux ECN, pour les sessions 209 et 2010 : on constate un lien très fort.
 - Selon que les étudiants ont effectué leur PCEM1 à l'université Paris Descartes ou dans une autre université. Les résultats sont nettement en faveur de l'Université Paris Descartes (UPD)
 - Selon que le cursus ait été intégralement suivi à l'UPD ou rejointe suite à des transferts. Là également les résultats sont sans appel.
 - L'effet d'un redoublement sur le rang médian à l'ECN est très net. Les primants de PCEM1 se classent autour de la 1800^{ème} place, les redoublants autour de 3 400 et les triplants entre 4000 et 6000^{ème}.

Le classement faculté est effectué à partir des résultats à la première session d'examen de PCEM2 à DCEM4, les interruptions de cursus ayant été neutralisées – toutes les années sont corrélées, avec un accroissement du caractère significatif quand elles sont mises ensemble, la corrélation étant plus serrée sur les D2, D3 et D4.

La discussion s'engage - cette étude est très intéressante, mais pose le problème suivant : si les étudiants bons au départ du cursus le sont également en fin du cursus, comment amener un étudiant moyen à un bon niveau ? Quelle est la valeur ajoutée de l'enseignement ?

On constate qu'une mention très bien et de bons résultats du PCEM2 ou DCEM4, donnent un meilleur classement que la simple prise en compte des résultats au baccalauréat.

Un croisement de ces résultats avec la situation d'étudiant boursier permettrait d'en savoir davantage sur l'influence et la plus-value de la pédagogie.

Il est rappelé que 50% des étudiants à l'ECN tiennent dans 100 points.

Ce qui est mesuré dans cette étude est très probablement la capacité de travail de l'étudiant ; capacité stable de la terminale à la DCEM4.

- 2) Une extraction particulière a été menée des étudiants ayant quitté le cursus en cours d'étude, leur coordonnées de contact sont liées et il est sera facile de générer un envoi de mail ou d'enquête.
- 3) Enfin, en ce qui concerne le suivi des stages, une adaptation d'e-cast pourra mesurer la diversification des choix, il est en effet souhaitable que les étudiants multiplient les expériences pendant l'externat.

Cette étude sera renouvelée tous les ans et un palmarès des étudiants de la faculté pourrait être publié sur notre site.

3- Modifications des statuts et du règlement intérieur de la Faculté- Cf. documents en annexe

> Statuts de la Faculté

Une modification des statuts est rendue nécessaire du fait de la contradiction constatée entre les statuts de la Faculté d'une part et son règlement intérieur d'autre part, quant à la désignation des personnalités extérieures siégeant au Conseil de la Faculté.

En effet, l'article 4 des statuts de la Faculté indique que les personnalités extérieures sont déterminées « par le conseil lors d'une première réunion des 22 membres élus des collèges A, B, P et IATOS et ITA ». Par contre, le règlement intérieur en son article 2 stipule qu' « après un renouvellement complet du conseil, le Doyen (...) convoque (...) les 32 membres élus des collèges A, B, P, étudiants et IATOS-ITA »

et que « l'ordre du jour de cette séance comporte la désignation des personnalités extérieures » en se référant à l'article 4 du titre 2 des statuts de la Faculté.

Aucune raison ne justifiant d'écarter les 10 membres élus du collège étudiant de la désignation de ces personnalités extérieures, l'article 4 des statuts est modifié de façon à ce que ces personnalités extérieures soient déterminées par l'ensemble des collèges.

Le statut et le règlement intérieur seront rédigés de la façon suivante :

<u>Statuts</u>. Article 4 : B - PERSONNALITES EXTERIEURES – 8 élues ou nommées par le conseil, sur proposition du doyen, lors d'une première réunion des 32 membres élus de l'ensemble des collèges, qui se tient dans les 15 jours suivant le résultat des élections

<u>Règlement intérieur.</u> Article 2 - Après un renouvellement complet du conseil, le Doyen en exercice, ou, à défaut, le doyen d'âge des membres élus de rang A, convoque dans les 15 jours suivant le résultat des élections les 32 membres élus des collèges A, B, P, étudiants et IATOS-ITA.

L'ordre du jour de cette séance comporte la désignation des personnalités extérieures conformément à l'article 4 du titre 2 des statuts de la faculté : 8 personnalités élues ou nommées par le conseil, sur proposition du doyen.

> Règlement intérieur de la Faculté - CSL

Les élections visant au renouvellement du Conseil de la Faculté et du Conseil Scientifique Local ne peuvent se dérouler conjointement le 20 juin 2012 compte-tenu du décalage entre les dates de fin de mandat des membres de ces deux conseils (fin de mandat en juin pour le Conseil de la Faculté et en décembre pour le CSL).

Il est donc proposé de compléter l'article 4.1 du règlement intérieur de la Faculté portant sur le Conseil Scientifique Local afin de pouvoir, à l'avenir, organiser ces élections simultanément :

« Elections et mandats

Le décret électoral n°85-59 du 18 janvier 1985 mod ifié s'applique aux élections du CSL.

Le mode de scrutin qui s'applique est de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage.

« La durée du mandat des membres du Conseil Scientifique Local est de quatre ans, à l'exception du mandat des étudiants qui est de deux ans.

La durée du mandat des membres du premier CSL est de quatre ans.

<u>Exceptionnellement</u>, les mandats des membres du CSL élus en décembre 2012 cesseront avant leur terme de quatre ans, à la même date que celle des membres du conseil de faculté élus en juin 2012, soit en juin 2016.

Les élections suivantes seront organisées simultanément pour les deux conseils lors des mandats suivant, et auront une durée de 4 ans.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

4- Demandes de créations, de modifications et de suppressions de DU/DIU et demandes de renouvellement d'habilitation des capacités de médecine — Cf. tableau en annexe

Après présentation des demandes de création, modification, suspension des DU, DIU, Paul LEGMANN fait un point sur le Développement Professionnel Continu (DPC), associé depuis l'arrêté modifiant l'organisation du 3^{ème} cycle, à l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP).

Un organisme gestionnaire de la DPC (OGDPC) a en charge la validation de ces EPP et FMC. Cet organisme est relié au ministère de la santé, aux collèges de spécialité, à la Haute Autorité de Santé et à la CPAM. Une Commission Scientifique Indépendante (CSI) propose les thèmes à l'OGDPC.

L'université est absente de cette disposition et doit donc imposer sa place. La faculté a plus de 3 000 étudiants inscrits dans les DU, DIU.

Le Service Commun de Formation Continue (SCFC), habilité pour la FMC, va demander une homologation pour la DPC.

Les textes prévoient qu'en quatre ans, un médecin ne pourra valider qu'un seul diplôme d'université, il faut donc modifier l'organisation des formations complémentaires, l'offre de stages et formations, afin de scinder les diplômes en séminaires, lesquels ne donneront pas lieu à des diplômes mais à des attestations de présence.

Il est donc souhaitable de donner un format de séminaire aux journées scientifiques, aux journées disciplinaires etc. d'une durée d'une demi-journée à 5 jours. Le projet sera validé par la Commission Scientifique Pédagogique (CSP) de la faculté et géré par le SCFC.

La CSP travaille toujours sur une harmonisation des tarifs de DIU avec les universités partie prenante, notamment avec les membres du PRES (Paris 7). Avec Paris 6, la difficulté est plus complexe à résoudre. En cas de disproportion flagrante, et en l'absence d'accord, lorsque la CSP est saisie, le doyen peut autoriser un tarif se rapprochant de celui du moins-disant.

Il est demandé aux coordonnateurs de ne pas solliciter de dérogations de tarifs, sauf cas de force majeure (problème de santé, examen non passé)

Actuellement, la condition de création du DIU est, premièrement qu'il puisse être scindé en séminaires, et, deuxièmement qu'un accord ait été trouvé entre les partenaires pour des tarifs et des définitions de public communs.

A Paris Descartes, le tarif horaire en formation initiale est de 6€ de l'heure, et 10€ en formation continue. Environ 3 000 étudiants représentent 1.8M€ de recettes, ressource capitale pour la faculté.

Ces projets sont adoptés à l'unanimité.

5- Projets de conventions internationales

> Avec l'Université de Kigali - porteur de projet : Dr. Pavy

Le doyen BERCHE, présente une convention proposée par le docteur Pavy, entre l'université Paris Descartes et l'université de Kigali.

Le docteur PAVY travaille en Afrique, en chirurgie réparatrice et reconstructrice, et souhaite former deux chirurgiens rwandais dans ce domaine, ainsi qu'aux soins et reconstruction après brûlures. La collaboration se fera avec les hôpitaux Saint-Louis et Cochin.

Le professeur LANTIERI interviendra pour la partie brûlologie.

Un coordonnateur rwandais sera désigné.

Le financement est assuré par le Ministère des Affaires Etrangères.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

7- QUESTIONS ETUDIANTES

> DCEM1

Les étudiants ont appris, avec inquiétude, que la refonte du DCEM1 impliquait un étalement des enseignements anciennement limités au premier trimestre, avec les examens fin janvier, mi-mai puis juin, au lieu des examens trimestriels.

Claire LE JEUNNE remarque que programmer des examens en décembre impliquent une fin des cours début décembre et donc une concentration très importante des U.E neurosensoriel et locomoteur.

Les étudiants avaient proposé un autre équilibre sur l'année en déplaçant le locomoteur au second trimestre et le transfert d'une partie de l'infectieux également au second semestre.

Ce projet n'a pu être mis en œuvre, les 3 parcours communs au PCEM2 et au DCEM1 sont programmés tous les mercredis après-midi de l'année.

Par ailleurs, l'inscription des études médicales dans le LMD implique une semestrialisation et l'intégration du master 1 dans le cursus des études va entraîner quelques nouveaux bouleversements.

Une certaine désaffection des enseignants, leur absence aux réunions, nuisent à la programmation de cette réforme et au travail collaboratif qui aurait dû se mettre en place.

Les étudiants estiment qu'il est gênant de commencer les cours du semestre suivant avant que les examens du trimestre en cours soient terminés, les étudiants risquant de se focaliser sur les examens à venir et de ne pas travailler les cours nouveaux.

Mi-avril, une réunion de formalisation du DCEM1 doit se tenir et les étudiants y seront invités.

Les étudiants sont attachés à diminuer le volume d'enseignement à réviser pour chaque partiel et à conserver 3 sessions d'examens dans l'année.

La question de la mémorisation des contenus est posée et en termes d'acquisition durable des connaissances, retient-on mieux sur le long terme avec un programme « saucissonné », ou un contrôle continu, ou est-ce seulement plus confortable pour les étudiants ? Est-ce seulement la pression des examens qui poussent les étudiants au travail ?

> DCEM3

Un examen en fin de DCEM3, portant sur les connaissances en anatomie, physiologie et physiopathologie enseignées les années précédentes, à valider obligatoirement avant les ECN (à l'identique du nouvel examen de DCEM4), va-t-il être mis en place ? La réponse est négative.

> Choix des stages

La restriction de la faculté, de demander aux étudiants de ne pas faire deux fois le même stage peut-elle être levée pour le stage d'été des DCEM4 et pour les stages hors CHU ? La réponse est positive.

8- QUESTIONS DIVERSES

> Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.





Campagne des DIPLOMES D'UNIVERSITE (DU) et des DIPLOMES INTER-UNIVERSITAIRES (DIU) Campagne d'habilitation des CAPACITES DE MEDECINE

Année universitaire 2011-2012

1) CREATIONS de DU/DIU

Intitulé	•	 Droits d'inscription par an	Observations	Avis du conseil d'UFR
		FI 985 € FC 2030 €	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D. U. MEDECINE DU TRAVAIL, PSYCHOPATHOLOGIE, THERAPIES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES DU sur 2 ans	Prs Dominique CHOUDAT et Bernard GRANGER	FI 1280 € FC 2640 €	Validé par le CSP du 06/02/2012	

Total: 2

2) MODIFICATIONS de DU/DIU

Intitulé	Responsable	Objet	Observations	Avis du Conseil d'UFR
D.I.U. PODOLOGIE	Pr Joël DAMIANO	Article 6 : suppression de la validation orale	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.I.U. CROISSANCE CRANIO-FACIALE ET ORTHOPEDIE DENTILLO-MAXILLO- FACIALE	Pr Danielle GINISTY	Changement de coordonnateur. Le Dr Catherine AUCLAIR sera remplacé par les Drs Eva AMEISEN et Caroline NGUYEN-LE	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. SUIVI DU PATIENT DIABETIQUE	Pr Etienne LARGER	Réouverture	Validé par le CSP du 06/02/2012	

Total: 3

3) SUSPENSIONS/SUPPRESSIONS de DU/DIU

Intitulé	Responsable	Objet	Observations	Avis du Conseil d'UFR
D.U. Expertise en soins infirmiers d'onco- gériatrie	Pr Olivier SAINT-JEAN	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. Médecine statutaire et médecine agréée	Pr Alain DOMONT	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. Spécificité du travail en équipe mobile de gériatrie	Pr Anne-Sophie RIGAUD	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. Infirmier en santé mentale	Pr Frédéric ROUILLON	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. Aide médicale urgente	Pr Pierre CARLI	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. Techniques chirurgicales vasculaires	Prs FABIANI et JULIA	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	
D.U. Imagerie médicale destinée aux manipulateurs	Pr Jean-François MEDER	Nombre insuffisant de candidats	Validé par le CSP du 06/02/2012	

Total: 7

4) HABILITATION DES CAPACITES DE MEDECINE

Intitulé	Responsable	Objet	Observations	Avis du Conseil d'UFR
CAPACITE D'ANGIOLOGIE	Pr Pierre JULIA	Campagne d'habilitation 2012		
CAPACITE D'EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR	Pr Serge PERROT	Campagne d'habilitation 2012		
CAPACITE DE GERONTOLOGIE	Pr Olivier SAINT-JEAN	Campagne d'habilitation 2012		
CAPACITE DE MEDECINE DE CATASTROPHE	Pr Pierre CARLI	Campagne d'habilitation 2012		
CAPACITE DE MEDECINE PENITENTIAIRE	Pr Christian HERVE	Campagne d'habilitation 2012		
CAPACITE DE PRATIQUES MEDICO- JUDICIAIRES	Dr Caroline RAMBAUD	Campagne d'habilitation 2012		

Total: 6

Avis favorable Le Doyer

Le Doyen, Patrick BERCHE



+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

- + HÔTEL DIEU
- + INSTITUT CURIE
- + INSTITUT MONTSOURIS
- + NECKER ENFANTS MALADES
- + SAINTE ANNE
- + SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du jeudi 14 juin 2012

Membres du conseil

- > Etaient présents: BERCHE Patrick, BERTHERAT Jérôme, DE BOISSET DE TORSIAC Jean, de DANNE Anne, DESNOS Michel, DIEBOLT Jean-Michel, DO CAO Nhan Jérémy, ELIASZEWICZ Muriel, FERRAND Isabelle, GILBERG Serge, JACQUES Thibaut, LAZARETH Marie, LE JEUNNE Claire, LEGMANN Paul, LINTIS Alexandru, MONCOMBLE Jocelyn, PICCOLI Matthieu, POIRAUDEAU Serge, SANCHEZ Olivier, SOUHAIL Bérénice,
- > Etaient excusés: AUER Jana, BOUDJEMLINE Younès, BETHOUX Jean-Pierre, CARLI Pierre, CHAPRON Charles, BOUYSSOU Isabelle, CHASSANIOL Jean-Luc, CHAUSSADE Stanislas, CREMIEUX François, DANIS Marie-Paule, DE LAROCHELAMBERT Elisabeth, DE POUVOURVILLE Gérard, DONNADIEU Stéphane, DUPIN Nicolas, DUPUY Charlotte, ELESSA Dikélélé, EPELBAUM Jacques, FABIANI Jean-Noël, FAUVEAU Véronique, FISCHER Alain, FRIDMAN Hervé, FRIEDLANDER Gérard, GAILLARD Raphaël, FROISSART Marc, GOULET Olivier, GREGORY Thomas, GUILLEVIN Loïc, HORELLOU Marie-Hélène, HOUSSET Martin, HURE Catherine, JEAN-LOUIS Elisabeth, JEANJEAN Nicolas, JEUNEMAITRE Xavier, KELLY Paul, LENGLART Léa, PARDESSUS Pierre, LORTHOLARY Olivier, MEGNIEN Jean-Louis, MEYER Philippe, MIRA Jean-Paul, NGUYEN Françoise, POURRIAT Jean-Louis, RAYMOND Josette, ROCHA Benedita, TEILLAC Pierre, WEILL Bernard.

Le doyen BERCHE ouvre la séance de ce dernier conseil de faculté, avant les élections du 20 juin prochain. Il remercie tous les conseillers et les vice-Doyens pour leur réflexion et leurs actions au cours de ces 4 années écoulées

Le conseil, dans sa nouvelle composition se réunira le 25 juin et procèdera à la désignation des personnalités extérieures, sur proposition du doyen ou des directions des organismes partenaires.

Ces élections portent sur 22 des membres élus :

10 rangs A (professeurs, directeurs de recherche et assimilés),

8 rangs B (maitres de conférences, chargés de recherche et assimilés)

2 rangs P (praticiens hospitaliers de services accueillant des étudiants de second et troisième cycle)

2 BIATS (personnels administratifs et techniques)

Les 10 étudiants ont été renouvelés en novembre 2011 et leurs mandats courent jusqu'en novembre 2013. Le doyen est membre de droit de ce conseil.

Les bureaux de vote seront ouverts sur 4 sites : Cochin, Cordeliers, HEGP et Necker. Les conseillers sont élus pour 4 ans.

Le doyen se félicite qu'une seule liste soit présentée aux suffrages. Il appelle à une participation massive afin de donner toute légitimité à ce conseil qui, en 2014, élira le nouveau doyen.

Patrick BERCHE informe ensuite du départ de Nelly GUIMIER, secrétaire générale de la faculté, qui sera remplacée par Marc THEBAULT. Le doyen remercie Nelly GUIMIER pour le travail effectué et indique toute la

confiance qu'il accorde à Marc THEBAULT, responsable du personnel enseignant, avec qui il travaille, dans d'excellentes conditions et en toute confiance depuis la fusion en 2004.

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL DE FACULTE

Le DHU obtenu par Jean-Louis MAS, à Sainte-Anne a été ajouté à la liste des structures de recherche ayant obtenu un label. On note également que Guido KRAEMER a obtenu 10M€ dans le cadre d'un PACRI (Projet alliance parisienne des instituts de recherche en cancérologie)

Les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du lundi 26 mars 2012.

2- INFORMATIONS DU DOYEN

> Révision des effectifs

PU-PH: 19 à 20 postes seront ouverts à la révision 2013 et une vingtaine pour les MCU-PH.

1 poste supplémentaire de PU en médecine générale a été mis à la révision 2012, avec prise de fonction au 1^{er} septembre 2013.

A cette date, le Département de Médecine Générale, qui accueille 450 internes, se stabilisera donc de 3 PU et 1 MCU titulaires, 3 CCA et 8 associés (PU et MCU)..

> Avenir de l'accueil des patients à l'Hotel-Dieu

A l'initiative de Patrick BERCHE, les doyens de Paris 6, Paris Descartes et Paris Diderot, se sont réunis autour de l'avenir de l'accueil des patients à l'Hotel-Dieu. Ils souhaitent l'ouverture d'une « Maison Universitaire Médicalisée » accueillant les patients de l'Île de France (hors ceux venant en ambulance), de 8h à 22h, avec l'implication des trois départements de médecine générale.

Médecine ambulatoire, accueillant des externes des trois universités, avec quelques consultations de spécialités, cette structure pourrait être une véritable vitrine pour la médecine générale.

On pourrait donc mettre en place une « maison médicalisée », qui réponde un peu aux besoins de proximité et un peu aux malades de passage, avec, autour, des satellites qui permettraient aux médecins généralistes d'avoir recours à des spécialistes de secteur 1. Ce projet est soutenu par la Ville de Paris

Un des intérêts de ce projet est la présence d'un plateau technique – il n'est plus possible d'obtenir des résultats de laboratoire après 16 heures, hors de l'hôpital -, et la radiologie. Un tel centre pourrait répondre à ces besoins et être un centre de recherche clinique et d'enseignement. Enfin, les médecins généralistes sont de plus en plus sollicités pour des consultations spécialisées pour un certain type de patient, par exemple ceux atteints de maladies génétiques.

Serge GILBERG s'interroge sur les besoins que ce projet satisferait. Les médecins généralistes s'inquiètent de ce projet, qui, s'il est construit sans eux, par les doyens, ne rencontrera pas le succès escompté. Le système de soin est, à l'heure actuelle, désorganisé, ce projet ne doit pas renforcer « l'anarchie » actuelle, alors qu'il y a vraiment un besoin très important sur Paris de consultation spécialisée de secteur 1.

Monsieur DIEBOLT remarque que l'AP-HP mène une réflexion sur l'avenir de l'Hôtel Dieu, mais la fermeture des urgences de cet hôpital n'est pas prise aujourd'hui. La mise en sécurité et l'adaptation de ces bâtiments est estimée à 140 M€...

Isabelle FERRAND anime un groupe de travail au sein de l'APHP et note que ce projet, interuniversitaire, représente un investissement de l'AP-HP pour la médecine générale. C'est également la présence d'un plateau technique, la possibilité d'éducation thérapeutique et une articulation forte avec la santé publique.

Claire LEJEUNNE rappelle l'existence à l'Hôtel Dieu d'une Permanence d'Accès aux Soins, comprenant des externes et des internes de médecine générale. Il serait très regrettable de ne pas les inclure dans ce projet. Il est tout à fait nécessaire de faire converger tous les intervenants vers un projet fédérateur.

Les étudiants affirment leur vigilance quant aux objectifs pédagogiques de ce projet. Le stage de médecine générale, obligatoire, doit permettre aux externes de découvrir les missions du médecin généraliste de premier recours, telles que définies en 2009 dans la loi HPST, y compris en ambulatoire et les stages ne doivent donc pas être uniquement proposés dans ce type de structure.

Actuellement, seuls une vingtaine d'étudiants par trimestre (hors stage d'été) peuvent bénéficier de ce stage chez le médecin généraliste. La raison n'en n'est pas financière mais le département ne parvient pas à recruter de maîtres de stage.

Un courrier a été adressé aux chefs de service hospitaliers, leur demandant de joindre un courrier au compte-rendu aux médecins référents, leur proposant de devenir maitres de stage. Un rappel sera fait, pour une diffusion aux correspondants.

3- DEMANDES DE CREATIONS, DE MODIFICATIONS ET DE SUPPRESSIONS DE DU/ DIU

Le doyen informe de l'ouverture, vers le mois d'octobre, d'un D.U « Santé, Droit et Société », avec la faculté de droit et Sciences Po. La validation de ce DU permettra l'accès – pour une vingtaine d'étudiants – à un master de droit.

Les inscriptions se feront à la faculté de droit, les cours se tiendront dans la faculté de médecine.

Anne de DANNE se réjouit de ce projet, qui correspond à une forte demande d'entreprises.

Les étudiants relèvent que les montants des droits (300€) sont très élevés pour des étudiants de PCEM2, DCEM1.

Paul LEGMANN détaille les demandes de créations, modification et suppression de cette campagne (cf. tableau joint)

Il informe que les discussions avec Paris Diderot ont abouti à un accord sur les tarifs et la définition des publics.

Enfin, dans le cadre de la DPC et de l'EPP, tous les nouveaux diplômes doivent être organisés sous forme de séminaires.

Le département de Formation Médicale Continue a obtenu l'agrément pour la DPC.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

4- PEDAGOGIE

Serge POIRAUDEAU présente les actualités pédagogiques.

> « Premier cycle »

Le nouveau DCEM1 sera mis en place à la rentrée, les principales innovations sont les suivantes : L'organisation en UE (cf. diapo)

La création d'un module de fin de cycle, comprenant le CMUG

La mise en place des 3 parcours, créés à la rentrée 2011-2012 en PCEM2, les mercredis après-midi. Chacun de ces parcours (70 heures chaque) accueillera donc environ 270 étudiants (PCEM2 + DCEM1 divisé par trois). Il apparaît, après cette année d'expérimentation, que le nombre élevé d'étudiants ne permet pas la pédagogie projetée. A la rentrée 2013, ce seront donc 6 à 8 parcours qui seront proposés. Il est envisagé, par exemple, une mutualisation avec pharmacie.

A la fin du DCEM1, les étudiants pourraient se voir valider un Master 1, par la validation de deux de ces parcours et donc un accès possible en Master 2 selon les prérequis qui auront été définis.

Eric TARTOUR travaille actuellement à un projet de DU sur deux ans

> Deuxième cycle

L'innovation principale sera présentée par Alain CARIOU, lors de la commission de pédagogie du 4 juillet. L'objectif est de réformer les choix de stage, afin d'éviter les parcours atypiques, « déviants » par la création de parcours équilibrés, pertinents, entre les spécialités sur 3 ans. Ceux-ci seront proposés par la commission de stages et gardes.

De nombreux chefs de service s'étonnent de l'absence des DCEM4 du fait de leur validation le 18 juin. Bien qu'ils en aient été informés par courrier et mail, il est nécessaire de revenir sur ces absences avant la fin du troisième trimestre.

La situation est extrêmement compliquée et troublante, entre la validation le 14 juin, (remontée au ministère le 18 juin) et le maintien du décret sur les 36 mois de stage à effectuer pour la validation du second cycle.

Il n'existe pas actuellement de possibilité de sanctionner les absences post-validation. Cependant, ils seront étudiants de la faculté jusqu'au 30 septembre.

Certains étudiants seront donc super-externes et d'autres FFI, soit des niveaux de rémunération très différents. La scolarité va interroger le ministère sur la date effective de validation du 2nd cycle et la délivrance du diplôme de second cycle.

En ce qui concerne les étudiants partant en stage à l'étranger, l'accompagnement par un tuteur et la validation sont maintenus.

> Divers

Le doyen a adressé un courrier aux CCA pour participer à l'enseignement par simulation sur mannequin et au CMUG. Cette lettre sera ré-adressée en septembre.

Le doyen réaffirme que le renouvellement à 2 ans des CCA serait remis en cause, pour ceux ne respectant pas les obligations d'enseignement.

La commission d'évaluation a complété l'évaluation de la PCEM2 par objectif pédagogique. Elle sera proposée dès la rentrée prochaine.

5- QUESTIONS ETUDIANTES

Le président de la conférence des doyens, le professeur PERROTIN, est intervenu sur le service médical des étudiants en médecine, de deux à trois ans dans les déserts médicaux.

Les étudiants rappellent leur position et les mesures dont ils demandaient la mise en place :

La création d'externes « sac à dos », par les ARS, qui favoriserait les zones semi-rurales, la prise en charge des frais de transport (certains stages sont hors zones 1-2, 100€ par mois)

L'ordre des médecins annoncent une baisse de la densité médicale jusqu'en 2020, Le problème de sousdensité, concernant actuellement essentiellement les zones dites semi-rurales et péri-urbaines, devraient concerner la plus grande partie du territoire nationale.

On constate un problème d'aménagement du territoire et de mauvaise régulation par le numerus clausus. Des mesures intergénérationnelles doivent être mises en place, ainsi qu'une revalorisation des salaires, prenant en compte la réalité des horaires hebdomadaires effectués par les internes.

Les étudiants en médecine se prononcent donc en désaccord avec ces propositions de lutte contre la désertification médicale.

Le doyen répond que les zones en sous-densité sont un problème de santé publique qu'il faut résoudre. Les incitations mises en place n'ont pas été suivies par les étudiants.

Le doyen défend donc l'idée d'un numerus clausus régional, sur le même modèle que pour les pharmaciens d'officine: une limitation d'installation en zone sur densifiée. A l'intérieur d'une même région considérée comme surdotée, des zones de déserts médicaux peuvent exister. L'installation devrait être très encadrée en fonction des indices de densité médicale de la région.

Les jeunes générations veulent légitimement être associées à toutes les réflexions sur ces mesures qui engagent l'avenir des étudiants en médecine.

Paul LEGMANN précise que le projet est de demander aux étudiants de rester exercer 2 à trois ans au sein de la région dans laquelle ils effectuent leur internat.

6- QUESTIONS DIVERSES

Un don de 614.56€, au bénéfice de l'enseignement du CMUG, est soumis au vote. Ce don est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Campagne des DIPLÔMES D'UNIVERSITE (DU) et des DIPLÔMES INTER-UNIVERSITAIRES (DIU) Année universitaire 2012-2013

1) CREATIONS DU-DIU

Intitulé	Responsable	Nombres d'heures	Droits d' inscription par an	Observations	Avis du conseil d'UFR
D.U. L'enfant à l'école : psychopathologie de	Pr. Bernard GOLSE	86h CM	FI : 395€/an	Validé par le CSP du	
l'enfant d'âge scolaire et prises en charge	Dr. Jean-Louis LE RUN	38h TD	FC : 810€/an	21/05/2012	
thérapeutiques					
DU sur 2 ans					
D. I. U. Données actuelles sur l'autisme et les	Pr. Bernard GOLSE	90h CM	FI : 455€/an	Validé par le CSP du	
troubles envahissants du développement :	Dr. Laurence ROBEL	30h TD	FC : 935€/an	21/05/2012	
diagnostic, prise en charge, recherche					
Université pilote : Paris Descartes					
Universités partenaires : Paris 6 et Paris 7					
DIU sur 2 ans					
D.U. Etudes complémentaires en andrologie	Pr. Nicolas THIOUNN	127h CM	FI : 400€/an	Validé par le CSP du	
	Pr. Jean Philippe WOLF		FC : 825€/an	21/05/2012	
DU sur 2 ans					
D.I.U. Clinique de l'adolescent : continuité et	Pr. Maurice CORCOS	104h CM	FI : 328€/an	Validé par le CSP du	
discontinuité de l'enfance à l'âge adulte		25h Séminaires	FC : 775€/an	21/05/2012	
DIU sur 2 ans					
D.U. Hormonologie fondamentale et clinique	Pr L. GROUSSIN	66h CM	FI : 400€/an	Validé par le CSP du	
DU sur 2 ans	Dr N. LAHLOU	60h TD	FC : 820€/an	21/05/2012	

TOTAL: 5

2) MODIFICATIONS DU-DIU

Intitulé	Responsable	Objet	Observations	Avis du Conseil d'UFR
D.I.U. Gestionnaire de cas – Coordonnateur	Pr Olivier SAINT JEAN	-Changement d'intitulé ; -Deux nouvelles universités participantes - Rennes et Martinique ; -Modification des conditions d'inscription (article 3)	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D.I.U. Radiologie interventionnelle musculo- squelettique	Pr Jean-Luc DRAPE	-Changement d'intitulé; -Modification du programme des études; -2 nouvelles universités partenaires (Paris 6 et Dijon)	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D.U. Prise en charge de la douleur en soins infirmiers	Pr Marc SAMAMA	-Augmentation du volume horaire ; -Modification des conditions d'inscription (article 3)	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D. U. Santé, Maladie, Soins et Cultures	Pr Silla CONSOLI	Changement d'intitulé	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D.I.U. Dermatologie psychosomatique	Pr Silla CONSOLI	Inscriptions uniquement à Paris Descartes	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D.U. Psycho-oncologie clinique	Pr Silla CONSOLI	-Augmentation du volume horaire ; -Modification des conditions d'inscription (article 3)	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D.I.U. Psychologie médicale et psychiatrie de liaison	Pr Silla CONSOLI	Modification du programme d'enseignement et augmentation du volume horaire	Validé par le CSP du 21/05/2012	
D.I.U. Tumeurs endocrines	Pr GROUSSIN	Inscriptions en alternance P5-P11 (sauf inscriptions en ligne, uniquement à P5)	Validé par le CSP du 21/05/2012	

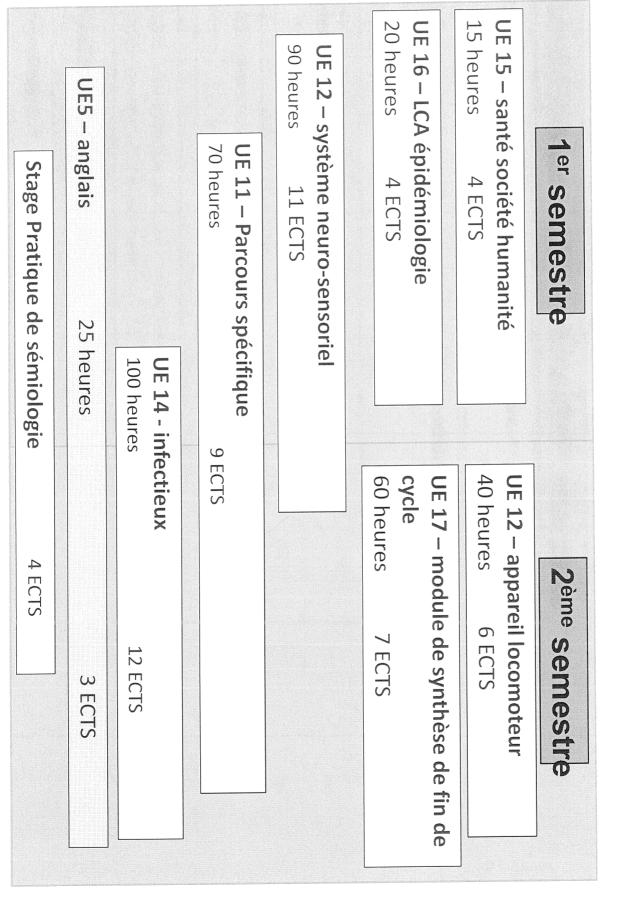
TOTAL:8

Avis du Conseil d'UFR

Le Doyen,

Patrick BERCHE

3^{ème} année - mise en place en 2012-2013 (à discuter)





+ COCHIN PORT - ROYAL
SAINT VINCENT DE PAUL

+ CORENTIN CELTON

+ HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU

- + HÔTEL DIEU
- + INSTITUT CURIE
- + INSTITUT MONTSOURIS
- + NECKER ENFANTS MALADES
- + SAINTE ANNE
- + SAINT JOSEPH

15 RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE 75270 PARIS CEDEX 06 www.medecine.univ-paris5.fr



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du mardi 26 juin 2012

Membres du conseil

- > Etaient présents: BATS Anne-Sophie, BERCHE Patrick, CHAPRON Charles, DELACOURT Christophe, DO CAO Nhan Jérémy, ESNOUS Catherine, FOURNIER Laure, FRIEDLANDER Gérard, HOUSSET Martin, JACQUES Thibault, LE JEUNNE Claire, LENGLART Léa, LESAFFRE Corinne, LORTHOLARY Olivier, MAS Jean-Louis, MONCOMBLE Jocelyn, NEVEN Bénédicte, PANNIER Stéphanie, PENE Frédéric, POIRAUDEAU Serge, RANQUE Brigitte, TESNIERE Antoine, VALAYANNOPOULOS Vassili
- > Etaient excusés: CORMIER Valérie, DE BOISSET DE TORSIAC Jean, DUPUY Charlotte, ELESSA Dikélélé, FERRAND Isabelle, JEUNEMAITRE Xavier, LAZARETH Marie, LINTIS Alexandru, SAILHAN Frédéric
- > Suppléant : SOUHAIL Bérénice supléée par AL ISSA Gulbhar

1- MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL

Monsieur le Doyen Patrick BERCHE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus au Conseil. Des documents sont remis aux conseillers comprenant les statuts et le règlement intérieur de la Faculté. Afin que chacun se présente, il est fait un tour de table.

Le Doyen rappelle les résultats des élections du 20 juin dernier.

Patrick BERCHE précise qu'en tant que Doyen élu jusqu'en 2014, il est membre de droit. Le Conseil comptera donc 41 membres jusqu'à l'élection du prochain Doyen.

Par ailleurs, Patrick BERCHE demande, qu'en cas d'absence, procuration soit donnée à un membre de même rang.

Membres Extérieurs

Selon les statuts de l'établissement, 8 personnalités extérieures doivent siéger.

Groupe 1 (5 personnalités élues par le conseil)

CHASSANIOL Jean-Luc (Directeur Sainte Anne - Hopital rattachés par convention participant à

l'enseignement)

MOREL Serge Représentant du Groupe Hospital Universitaire Ouest De DANNE Anne (Interet particulier à l'enseignement supérieur)

DE POURVOURVILLE Gérard (Interet particulier à l'enseignement supérieur ; ESSEC Santé)
CONSIGNY Paul-Henri (Chercheur Institut Pasteur extérieur au CHU - proposition de la

Directrice Générale)

Groupe 2 (3 personnalités désignées par les organismes)

TEILLAC Pierre (Institut Curie)

DAELEGEN Dominique (INSERM)
DIEBOLT Jean-Michel (AP-HP)

Les conseillers acceptent, à l'unanimité, la nomination des personnalités extérieures ainsi proposées.

2- INFORMATIONS DU DOYEN

> Calendrier des prochaines réunions

Conseils Pléniers: Lundi 10 septembre 2012, de 17h00 à 19h30

Mardi 13 novembre 2012, de 17h00 à 19h30

Restreints aux rangs A : Mardi 4 septembre 2012, de 18h00 à 19h00

Vendredi 7 septembre 2012, à partir de 16h00

Comité d'audition (conseil restreint au Rangs A + membres invités):

Mardi 20 novembre 2012 de 14h00 à 18h00 Jeudi 22 novembre 2012 de 14h00 à 18h00

3- QUESTIONS ETUDIANTES

Les étudiants rappellent leurs attentes vis à vis de la Faculté en terme de pédagogie et souhaite qu'une collaboration efficace perdure au sein de ce nouveau conseil.

Les étudiants s'interrogent sur la possibilité d'obtenir une attestation de validation du 2^e cycle pour certains étudiants en DCEM4 qui souhaitent faire un stage en tant que FFI au cours de l'été.

Le Doyen rappelle qu'effectivement le CNG a demandé pour le 15 juin aux Facultés la liste des étudiants ayant validés le 2^e cycle mais que le décret prévoit toujours l'obligation de 36 mois de stage pour valider le 2^e cycle.

La Faculté n'a pas l'obligation de délivrer cette attestation dès le mois de juin.

Le Doyen précise qu'en tout état de cause, cette attestation ne sera délivrée qu'aux étudiants ayant achevé le stage hospitalier du 3^e trimestre.

Il est souligné que les chefs de services ont été très mécontents de l'attitude de certains étudiants de DCEM-4 qui ont quitté leur stage dès le 15 juin.

Antoine TESNIERE suggère qu'il soit donné aux étudiants qui le souhaitent la possibilité d'effectuer début juillet un stage « de rattrapage » de 15 jours. Cette proposition est approuvée par les conseillers.

Patrick BERCHE rappelle qu'aucune dérogation ne sera accordée aux demandes de doublements d'étudiants qui ne seraient pas allés au terme du stage.

Olivier LORTHOLARY s'interroge sur l'avenir des stages de super-externes si les étudiants en fin de DCEM4 sont autorisés à prendre des postes de FFI pour lesquels la rémunération est bien supérieure.

Le Doyen précise que la conférence des Doyens fera prochainement des propositions afin que ces problèmes ne se représentent pas l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.